



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération



**RAPPORT 2018 SUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE DE
LA PORTE DU HAINAUT**

UN RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : POUR QUOI FAIRE ?

➤ Une obligation légale :

Pour répondre aux enjeux du développement durable, l'action publique conduite par La Porte du Hainaut qui concerne des problématiques sociales, économiques et environnementales est évaluée chaque année dans une démarche d'amélioration continue.

Les consciences s'éveillent en vue d'un changement des pratiques et d'une amélioration des impacts des activités humaines sur la planète. Le développement durable qui en est l'application entre dans le fonctionnement de la collectivité et de ses pôles et services.

Selon la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle 2) et au **décret d'application n°2011-687 du 17 juin 2011**, les collectivités de plus de 50 000 habitants doivent **élaborer annuellement un rapport sur leur situation en matière de développement durable portant sur l'organisation de la collectivité, sur les politiques qu'elles mènent sur leur territoire et sur les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.**

Chaque structure, organisme ou collectivité a sa responsabilité pour œuvrer au développement harmonieux de son territoire. Les mesures prises et à prendre concernent également le changement climatique qui avance plus rapidement que les efforts menés pour contrer ce réchauffement du climat, comme l'a affirmé le secrétaire général des Nations-Unis le 3 décembre 2018 lors de l'ouverture de la COP 24 en Pologne.

Les intercommunalités comme La Porte du Hainaut poursuivent l'effort, avec volontarisme, pour protéger l'environnement et la qualité de vie des habitants de son territoire.

En dépassant des approches simplement sectorielles, le rapport du développement durable a également pour but de consolider les liens entre les différentes politiques et les services.

Le présent rapport est présenté au Conseil Communautaire en amont du débat d'orientations budgétaires.

Ce rapport présente **les politiques territoriales, les actions internes et les actions programmées de La Porte du Hainaut qui contribuent à chacune des finalités du développement durable :**

- ✓ lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,
- ✓ préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- ✓ épanouissement de tous les êtres humains,
- ✓ cohésion sociale, solidarité entre les territoires et entre générations,
- ✓ développement selon des modes de production et de consommation responsables.

Structuré en cinq éléments de méthode, le rapport s'appuie sur :

1. la participation des acteurs;
2. l'organisation du pilotage;
3. la transversalité de l'approche;
4. le dispositif d'évaluation partagé;
5. la stratégie d'amélioration continue.

VUE D'ENSEMBLE DU RAPPORT

Cette vue d'ensemble présente les contributions actuelles de La Porte du Hainaut aux grandes thématiques du développement durable. La pagination vous permet d'aller chercher les informations détaillées qui vous intéressent.

FINALITÉ		
<p>I. Lutte contre le changement climatique et préservation de l'atmosphère</p> <p>Page 8</p>	<p>A. Contribution des politiques territoriales (page 8)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PLUi : Un aménagement durable du territoire qui contribue à la préservation du climat... ▪ ... et un projet d'aménagement du territoire cohérent et durable ▪ Démarches groupées d'économies d'énergie dans les communes : rénovation énergétique des bâtiments et diagnostic de l'éclairage public ▪ Label Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) ▪ Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ▪ Qualité de l'air dans les établissements publics accueillant des enfants de moins de 6 ans ▪ Soutien aux économies d'énergie pour les particuliers ▪ Rénovation énergétique de l'habitat dans le cadre du PLH ▪ Soutien aux projets privés sur les énergies renouvelables ▪ Promotion de la méthanisation par le Conseil de Développement ▪ Mobilité douce pour les déplacements des usagers de l'Office de Tourisme de La Porte du Hainaut ▪ Déplacements « doux » sur le territoire de La Porte du Hainaut <p>B. Fonctionnement interne (page 13)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilité « propre » pour les services ▪ Diagnostics de l'éclairage public 	<p>C. Actions envisagées pour 2019 (page 16)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Raccordement au réseau de chaleur du SIAVED pour la ZI les Pierres Blanches et la piscine de Denain en 2019 ▪ Réflexion en cours avec le SIMOUV pour l'installation de cinq bornes électriques sur le territoire de La Porte du Hainaut

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi et maîtrise des consommations énergétiques des bâtiments de La Porte du Hainaut ▪ Prise en compte de l'énergie et des gaz à effet de serre dans les Parcs d'Activité ▪ Instruction des autorisations d'urbanisme (service ADS) 	
<p>II. Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources</p> <p>Page 17</p>	<p>A. Contribution des politiques territoriales (page 17)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi de la qualité écologique et valorisation de la Scarpe ▪ Opérations de reboisement et de plantation ▪ Protocole de test sur les plantes invasives ▪ Création d'une liaison communale de l'étang du vignoble à la Mare à Goriaux ▪ Dépollution et développement de la biodiversité dans les parcs d'activité ▪ Valorisation de l'environnement et du patrimoine local, vecteurs de développement touristique ▪ Gouvernance « GEMAPI » et « Eau et assainissement » : mise en place de la compétence ▪ Contributions du Conseil de Développement sur l'eau et la biodiversité <p>B. Fonctionnement interne (page 23)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion différenciée des espaces verts ▪ Chantiers propres 	<p>C. Actions envisagées pour 2019 (page 23)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de 10 hectares de zones humides programmée à Escautpont, en compensation d'aménagement en 2020 ▪ Diagnostic des poteaux incendie des parcs d'activité en 2019 pour une mise aux normes de sécurité. ▪ Plantation de haies en zones agricoles organisée par le Conseil de Développement de La Porte du Hainaut à l'automne 2019, via l'opération « plantons dans nos campagnes » ▪ Réhabilitation du bras mort du Vieil Escaut par le Conseil de Développement de La Porte du Hainaut au printemps 2019
<p>III. Épanouissement de tous les êtres humains</p> <p>Page 24</p>	<p>A. Contribution des politiques territoriales (page 24)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PLH 2017-2022 : répondre aux besoins de logements tout en assurant la cohésion sociale et une « consommation durable » de l'espace par le renouvellement urbain ▪ Culture : un facteur d'épanouissement et de cohésion, un moyen pour sensibiliser au développement durable 	<p>C. Actions envisagées pour 2019 (page 31)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouvelle programmation d'ateliers numériques avec les acteurs sociaux, culturels et économiques du territoire en 2019 ▪ Nouvelles sessions de formation dans le cadre de la médiation numérique en 2019

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sport : une politique favorable à la santé et à l'inclusion sociale dès le plus jeune âge ▪ Médiations Numériques : accès à des services devenus essentiels pour les particuliers comme pour les entreprises et co-construction d'une programmation d'ateliers numériques ▪ Qualité de vie des salariés et les services au sein des parcs d'activité ▪ Arenberg Creative Mine : un patrimoine local, un équipement à vocation économique, touristique, culturelle et sociale ▪ Programme estival d'animations au Parc Loisirs & Nature de La Porte du Hainaut ▪ Des halles dans les communes rurales ▪ Information aux communes sur la qualité de l'air intérieur en février 2018 <p>B. Fonctionnement interne (page 30)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des agents de La Porte du Hainaut et des communes du territoire ▪ Santé et sécurité des agents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Deux autres applications sont prévues en 2019 pour le musée de Denain : une reconstitution de la Bataille de Denain et une rencontre avec Jules Mousseron grâce à une image holographique ▪ Bourse aux livres afin de leur donner une seconde vie (centralisée à Waller/Arenberg Creative Mine)
<p>IV. Cohésion sociale et territoriale</p> <p>Page 32</p>	<p>A. Contribution des politiques territoriales (page 32)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Politique de la Ville : une compétence au service de la cohésion sociale et territoriale ▪ Développement du potentiel patrimonial et touristique. ▪ Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi (PLIE) : un accompagnement sur mesure pour les personnes les plus exclues ▪ Santé : un effort pour la prévention et l'accès aux soins de toute la population ▪ Conseil de Développement : créer du lien entre les jeunes et les entreprises du territoire 	<p>C. Actions envisagées pour 2019 (page 35)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le diagnostic concernant l'opportunité d'un Contrat Local de Santé sera présenté fin 2018 lors de la Commission « Santé et Politique de la Ville » ▪ Installation d'une rampe d'accès pour le modulaire installé sur le parking de La Passerelle, qui accueille les agents et du public lors de réunion.

		<p>B. Fonctionnement interne (page 34)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ad'Ap 2016-2018 : pour l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes en situation de handicap ▪ Clause d'insertion des marchés publics : l'exemplarité de La Porte du Hainaut pour contribuer à l'insertion professionnelle ▪ Une gestion des ressources humaines qui contribue au dialogue social et à la solidarité 	
<p>V. Modes de production et de consommation responsables</p> <p>Page 36</p>	<p>A. Contribution des politiques territoriales (page 36)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconversion de friches industrielles et urbaines et gestion intégrée des parcs d'activité ▪ Soutien aux entreprises, aux coopérations et à la valorisation des potentiels économiques locaux ▪ Soutien au commerce de proximité ▪ Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) ▪ Prévention et collecte des déchets <p>B. Fonctionnement interne (page 39)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des achats responsables pour améliorer ses impacts et influencer les entreprises ▪ Rénovation du patrimoine bâti de La Porte du Hainaut : rénovation du Pôle culturel de Saint-Amand-les Eaux et du théâtre de Denain ▪ Renouvellement et nouveau mode de gestion du parc de véhicules ▪ Une gestion maîtrisée du parc informatique et bureautique ▪ Pratiques de dématérialisation ▪ Bonnes pratiques existantes et nouveau Plan d'éco-responsabilité interne 	<p>C. Actions envisagées pour 2019 (page 43)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Salon Made in Hainaut en 2019 ▪ Un projet de Ressourcerie est en court de réflexion. ▪ Soirée « Zéro Déchets, créateur d'emplois » par le CDPH 	
<p>VI. Organisation du pilotage et transversalité</p> <p>Page 44</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Instances politiques et administratives (le Conseil, l'Exécutif et le Bureau communautaires, 13 commissions thématiques, le Comité de direction générale et les réunions de pôles hebdomadaires) ▪ Priorités politiques et formalisation ▪ La préparation et le suivi de l'exécution du budget ▪ Transversalité ▪ Une fonction achat plus efficace et transparente 		
<p>VII. Participation des habitants, des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La communication au service de l'information des habitants ▪ Conseil de Développement : un cadre pour la coopération avec les acteurs du territoire 		

<p>Page 47</p> <p>locaux et des services</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Co-construction du PLUi : une place importante donnée aux acteurs pour dessiner l'avenir de leur territoire ▪ Politique de la Ville : une stratégie partagée avec les acteurs ▪ Mise en place d'une charte prestataire pour les petits marchés publics ▪ Un schéma de mutualisation avec les communes pour une action coordonnée et plus efficiente
<p>Page 50</p> <p>VIII. Évaluation et amélioration continue</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi et évaluation au sein des services ▪ Amélioration continue ▪ PLH 2017-2022 : une amélioration des modes de gouvernance ▪ Réalisation du rapport développement durable annuel

I. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Transports, bâtiments, industrie, agriculture, énergie, déchets : toutes les activités humaines émettent des gaz à effet de serre (GES). Selon l'ADEME, le patrimoine des collectivités génère 15 % des émissions nationales tandis qu'elles influencent 50 % des émissions par leurs compétences. **L'enjeu est double : réduire cette contribution et adapter les territoires aux dérèglements climatiques.**

A. CONTRIBUTION DES POLITIQUES TERRITORIALES

PLUi : UN AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE QUI CONTRIBUE A LA PRÉSERVATION DU CLIMAT...

Le projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi fixe **des ambitions qui intègrent les problématiques énergétiques et climatiques** :

- l'objectif d'« amplifier l'attractivité résidentielle du territoire » doit passer par un « habitat durable et innovant ». Ce PADD prévoit d'agir sur **la performance énergétique dans le neuf et dans l'ancien**,
- l'objectif de développer **les modes de déplacement alternatifs à la voiture** doit se traduire à la fois dans l'organisation d'ensemble du territoire (proximité des différentes activités et des transports en commun), dans l'amélioration de l'offre actuelle en transports en commun et dans les aménagements pour des modes moins polluants (ferré, fluvial, modes actifs...),
- l'objectif de « **maîtriser l'étalement urbain** » nécessite d'optimiser le foncier dans l'enveloppe urbaine actuelle. Cela a un impact important sur la question climatique (mobilité maîtrisée pour moins de gaz à effet de serre, préservation des terres agricoles pour le stockage du carbone et des productions locales renouvelables).

... ET UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE COHERENT ET DURABLE

Le travail de co-construction du PLUi suit son cours (cf. chapitre « participation des habitants, des acteurs locaux et des services »). **Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable** a été présenté au Conseil communautaire en décembre 2017 puis dans chaque Conseil municipal durant le premier semestre 2018. Il est structuré autour de deux grands objectifs - le développement économique et la croissance de la population - déclinés en quatre grands axes. Il couvre des champs essentiels pour **donner une orientation durable à ce projet de territoire**. Il vise en particulier un « cadre de vie d'excellence et écoresponsable ». Ses ambitions montrent une prise en compte des cinq finalités du développement durable :

- **climat** : mobilités « propres » (en cohérence avec les ambitions du SCOT et le PDU du Valenciennois), habitat performant ;
- **biodiversité, milieux et ressources** : maîtrise de l'étalement urbain, préservation et valorisation des patrimoines naturels et culturels, gestion de la ressource en eau ;
- **épanouissement des êtres humains** : biens et services essentiels, cadre de vie ;
- **cohésion sociale et territoriale** : efforts pour les quartiers les plus en difficulté, cohérence avec les territoires limitrophes ;
- **consommation et production responsables** : filières économiques ancrées localement (agriculture, économie circulaire), formations ad hoc, Troisième Révolution Industrielle.

Après la validation de l'outil réglementaire qu'est le PADD, 2018 marque la mise en place d'une « boîte à outils » via des Orientations d'Aménagements Programmés (OAP). Ce travail s'effectue en collaboration avec les communes. Le territoire de La Porte du Hainaut étant varié, quatre secteurs ont été définis : le Denaisis, l'Ostrevant, l'Ancien Bassin minier et l'Amandinois. Chacune des 46 communes bénéficie d'une cartographie propre reprenant le patrimoine bâti, le patrimoine remarquable, le patrimoine urbain et le patrimoine naturel, à protéger. Les cartes sont en cours de validation par les communes.

En parallèle, des échanges avec les Personnes Publiques Associées (PPA) comme le PNRSE, le SIMOUV, la Mission Bassin Minier... ont permis de mettre en avant la protection des lisières de forêt et des zones humides, et également la lutte contre l'érosion, le ruissellement et les inondations.

DÉMARCHES GROUPEES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LES COMMUNES : RÉNOVATION ÉNERGETIQUE PERFORMANTE DES BÂTIMENTS

Sous l'impulsion de La Porte du Hainaut qui a mis en place un fonds de concours spécifique lié à la rénovation énergétique performante de bâtiments publics, plusieurs communes ont réalisés des travaux d'ampleur afin de diminuer leur consommation d'énergie et leurs émissions de gaz à effet de serre. Des travaux d'isolation et de ventilation subventionnés par la Région (dispositif du FRATRI) et par La Porte du Hainaut (Pacte énergie) ont permis la réalisation de plusieurs projets :

- Abscon : rénovation d'un ancien commerce de restauration en salle polyvalente et associative ;
- Avesnes-le-Sec : rénovation de l'école élémentaire ;
- Bellaing : rénovation de la mairie ;
- Haspres : rénovation de l'école élémentaire ;
- Rœulx : rénovation de l'école couplée à une extension importante.

Bientôt, la rénovation de l'école de Hérin s'ajoutera à ces restaurations.

Budget : 500 000 euros pour les premiers projets

Indicateurs : 26 bâtiments communaux audités dont 12 écoles

LABEL TERRITOIRE A ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE (TEPCV)



En 2016, le Président de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut a signé avec la Ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer la convention d'objectif de TEPCV - **Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte**. L'ambition des deux parties était de réaliser des actions concrètes qui contribuent notamment à atténuer les effets du changement climatique dans le cadre **de la transition énergétique et écologique des territoires**.



Dans le but d'accompagner l'ensemble des projets créatifs et innovants, l'État a mis en place un fonds de financement de la transition énergétique et écologique des projets des collectivités.

Il est sollicité en particulier pour l'achat de véhicules à moteur électrique (voir chapitre sur les modes de consommation responsables) et pour le financement de tests pour le confinement des plantes invasives (voir chapitre sur la biodiversité).

Budget : 108 000 € de subvention prévus sur les projets engagés en 2017

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** est une obligation réglementaire pour les collectivités et EPCI de plus de 50 000 habitants, issue de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015. En 2018, la consultation pour une AMO concernant la phase diagnostic a défini le cabinet Lamy Environnement comme prestataire. À la suite du diagnostic, la stratégie et le plan d'action qui seront co-construits avec les partenaires exploiteront en particulier les actions qui découlent du Bilan Énergie et Gaz à Effet de Serre réalisé en 2015.

QUALITE DE L'AIR DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ACCUEILLANT DES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS ET LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.

• Accompagnement des communes :

La réglementation rend **obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur** dans certains **établissements recevant un public sensible** (articles L. 221-8 et R. 221-30 et suivants du code de l'environnement). La première échéance, fixée au 1^{er} janvier 2018 concerne les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans (crèches, haltes garderies, écoles maternelles) ainsi que les écoles élémentaires.

En partenariat étroit avec ATMO Hauts-de-France, une réunion d'information à destination des élus organisée le 28 mars 2018 avait pour but de faire connaître ou de rappeler la législation sur la qualité de l'air intérieur des bâtiments publics ainsi que le mode d'organisation à mettre en place (bureau de contrôle ou autodiagnostic). Une formation le 13 juin 2018 dans une école a permis de sensibiliser de nombreux agents communaux aux problématiques de l'air (période de travaux, choix des matériaux, aération...).

Pour les bâtiments accueillant des enfants de moins de six ans, La Porte du Hainaut a fourni aux communes des kits de mesure (benzène et formaldéhyde) à la quantité égale des bâtiments recensés en amont. Ainsi, le 12 novembre 2018, le laboratoire fournissant les kits est venu présenter aux agents et élus communaux les modalités de fonctionnement et de pose des tests.

Par l'accompagnement de la Communauté d'agglomération, un réseau de référents communaux s'acculture aux exigences d'une qualité de l'air saine pour les enfants.

Indicateurs : 33 communes sensibilisées et accompagnées sur la qualité de l'air intérieur
--

• Actions de sensibilisation menées par le SIAVED :

- Réunion d'information sur les toxiques : conférence à la médiathèque d'Escautpont.
- Accompagnement des crèches dans le changement de produits d'entretien : halte-garderie de Lourches, crèche de Bouchain, etc. Les mesures de qualité de l'air et de qualité des surfaces sont prises en charge par le SIAVED dans le cadre de cet accompagnement.

SOUTIEN AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE POUR LES PARTICULIERS

Depuis 2012, l'Espace Info Énergie (EIE) de La Porte du Hainaut informe et sensibilise **les habitants soucieux d'améliorer la performance énergétique de leur logement mais aussi les élus et les acteurs du bâtiment** :



- 15 balades thermiques durant l'hiver 2017-2018 touchant 92 logements et 107 habitants,
- accueil des habitants à La Porte du Hainaut, présence dans les salons,
- orientation vers les aides techniques ou financières d'autres organismes.

Par ailleurs, La Porte du Hainaut accompagne **une démarche d'achat groupé d'énergie pour les particuliers via le Pôle Synéo** qui s'est concrétisée à l'automne 2018.

Budget : subvention annuelle à l'EIE de 20 000 €

Indicateurs :

En 2017 : **465 conseils personnalisés** et **379 personnes sensibilisées** pour 20 animations.

De janvier à juillet 2018 : **246 conseils personnalisés** et **112 personnes sensibilisées** pour 12 d'animations.

RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DE L'HABITAT DANS LE CADRE DU PLH

Le Programme Local de l'Habitat 2017-2022 et l'action qui en découle prennent en compte la question de la performance énergétique des logements et de la précarité énergétique des ménages :

- **aides en faveur de l'accession sociale à la propriété** avec rénovation dans l'ancien ;
- financement de la revalorisation du parc **social et minier** ancien ;
- **Programme d'Intérêt Général (PIG) 2017-2020 « Rénovation Durable de l'Habitat »** comportant un volet « **lutte contre la précarité énergétique** » et prévoyant l'accompagnement administratif, technique et financier (aides ANAH) des ménages modestes ;
- **stratégie de renouvellement urbain dans quatre quartiers prioritaires** visant la rénovation énergétique de l'habitat ancien privé dégradé, **et de l'habitat social minier**.

Indicateurs :

Nombre de rénovations énergétiques financées dans le parc social et minier	
Novembre 2018 : 128 pour 216 000 €	Novembre 2017 : 128 pour 183 000 €
Nombre de logements améliorés contre la précarité énergétique via le PIG	
Novembre 2018 : 111	Novembre 2017 : 114

SOUTIEN AUX PROJETS PRIVÉS SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La Direction Développement et Animation Économique appuie **les projets des entreprises** pour répondre à leurs propres **besoins énergétiques** ou pour investir dans la **production d'énergie propre** :

- Sur la zone d'activité de La Naville à Louches, le projet Solar Century Parc devrait être la première centrale photovoltaïque des Hauts-de-France. Avec plus de 40 000 panneaux et 17 GWh/an de production, c'est un investissement de 13 M€ ouvert aux collectivités et aux

particuliers dans le cadre d'un financement participatif. Le début des travaux est programmé pour 2019,

- Le pôle Développement Économique travaille sur le recensement des terrains susceptibles d'accueillir d'autres parcs photovoltaïques.

PROMOTION DE LA MÉTHANISATION PAR LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA PORTE DU HAINAUT

Le biogaz produit par méthanisation contient de 40 à 60 % de méthane. Il est généralement valorisé sur le site, soit par combustion directe (chaudière), soit par cogénération (production de chaleur et électricité). La cogénération permet de **valoriser 35 % de l'énergie primaire du biogaz sous forme d'électricité**, et jusqu'à 85 % du total, en tenant compte de la récupération de la chaleur produite par le module de cogénération et des pertes du système.

Les unités de méthanisation de moyenne capacité permettent aux agriculteurs d'avoir un complément de revenu en diversifiant leur activité. La commission « Eau-Développement durable » du Conseil de Développement souhaite valoriser cette démarche, en particulier pour les petites exploitations.

DÉPLACEMENTS « DOUX » SUR LE TERRITOIRE DE LA PORTE DU HAINAUT

• [PDU - Plan de Déplacement Urbain \(porté par le SIMOUV\)](#) : En juin 2018, mise en place de la carte « pass pass » sur le territoire du SIMOUV pour une meilleure coordination des territoires. Cette carte permet d'accéder à l'ensemble des transports en communs de la Région Hauts-de-France avec le même ticket. Cette action est soutenue financièrement par la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole et La Porte du Hainaut.

Depuis juillet 2018, tous les jeunes de moins de 18 ans de la Région bénéficient d'un accès illimité au bus, au TER et au tramway dans le Valenciennois, en période scolaire mais aussi hors période scolaire.

• [Projet de Véloroute Voie Verte du Paris-Roubaix](#) : En mai 2018, l'étude de jalonnement, pilotée par le Département a été effectuée. L'étude du schéma cyclable est en cours.

• [Aménagement d'un parking enherbé](#) sur le site du Bassin Rond à Bouchain, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Cambrai (CAC). Ce projet, intégré dans un Espace Naturel Sensible, facilite les modes de déplacement pédestres dans cette zone.

• [Organisation d'un événementiel « Embarquement pour la Scarpe » initié par le Conseil de Développement de La Porte du Hainaut et coordonné par les Offices de Tourisme de différents territoires :](#)

Cette journée sera l'occasion de faire la promotion des **déplacements doux**, et notamment du potentiel local des voies d'eau et leurs pourtours (chemin de halage...). En lien avec les offices de tourisme et EPCI volontaires, les participants seront invités à descendre la Scarpe de Marchiennes (voire Douai) à Mortagne-du-Nord, via plusieurs modes de déplacements : canoé, bateau électrique, dragonboat, paddle, vélo, à pied ou en train touristique. Les participants seront sensibilisés au patrimoine, à l'histoire des cours d'eau, à la découverte des aménagements hydrauliques, à la richesse de la biodiversité...

Cet événement en cours de préparation est programmé le 19 mai 2019.

• Déplacements des usagers de l'Office de Tourisme de La Porte du Hainaut

Le site du Port Fluvial à Saint-Amand-les-Eaux bénéficie d'une voiture à assistance électrique. Les usagers du port ont la possibilité de louer des vélos, des bateaux électriques, des kayaks... Des balades en calèche sont également proposées. À court terme, l'achat de trottinettes et de vélos à assistance électrique ainsi que des paddle, est envisagé.

L'Office de Tourisme propose un forfait « soleil » aux curistes pour les déplacements. Pour 30 €, les bénéficiaires ont la possibilité d'utiliser les transports en commun de façon illimitée sur l'ensemble du territoire du SIMOUV.

Un tableau de co-voiturage (offres et demandes) est également affiché dans le hall des Thermes pour motiver ce type de déplacement.

B. FONCTIONNEMENT INTERNE

MOBILITE « PROPRE » POUR LES SERVICES



Achat de deux véhicules à moteur électrique et de deux vélos à assistance électrique via l'UGAP, plateforme publique de vente. Grâce à la labellisation TEPCV, ces équipements sobres en carbone sont subventionnés à 80 %.

Budget encadré : 55 000 € dont 40 000 € de subvention.

En parallèle, le Parc Matériel remplace une partie de la flotte des véhicules vieillissants (autos ayant parfois plus de dix ans) à carburation Diesel par des véhicules neufs à moteur essence (voir « modes de consommation responsables »).

DIAGNOSTICS DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA PORTE DU HAINAUT

• Dans les Parcs d'activité :

Sur le périmètre des parcs d'activité et à proximité des équipements publics, cette démarche portée par la Direction VRD (Voirie et Réseau Divers), Espaces Verts et Parc Matériel vise à :

- dresser un **état des lieux** : respect des normes de sécurité, réponse aux besoins, consommations d'énergie, coûts énergétique et de maintenance ;
- **mettre aux normes** les installations qui le nécessitent ;
- établir une **stratégie de renouvellement et d'entretien sur 5 ans**.

L'appel d'offre est en cours. L'entreprise sera sélectionnée au premier trimestre 2019.

Afin de diminuer la consommation d'énergie, les ampoules des candélabres sont progressivement remplacées par des LED.

Zoom...

Afin de **diminuer la consommation** d'énergie mais également de **préserver la faune nocturne**, un test est en cours de réalisation sur la ZAC des Pierres Blanches avec des **modérateurs de luminosité** en fonction des horaires :

- diminution de la luminosité sur les routes du Parc d'activité la nuit
- détecteur de mouvements sur les pistes cyclables et les trottoirs

- **Dans les communes :**

Longtemps considéré comme un équipement purement fonctionnel répondant surtout à des besoins sécuritaires, l'éclairage public traduit aujourd'hui de nouvelles considérations comme celles en lien avec la biodiversité (trame nocturne) et la qualité de vie (ambiance urbaine).

L'objectif de l'éclairage public est donc pluriel.

Il s'agit de minimiser l'impact environnemental et économique de l'éclairage public sans diminuer la qualité des réponses aux besoins qu'il doit rencontrer, certaines nouvelles technologies y contribuant ainsi que des façons de concevoir la gestion de la lumière artificielle pour éclairer juste. Dans ce cadre multifonctionnel, la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut a financé pour 13 communes volontaires la réalisation de **l'étude composée de diagnostics et de programmations de travaux sur l'éclairage public.**

Budget : 55 650 € TTC

SUIVI ET MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS ÉNERGETIQUES DES BÂTIMENTS DE LA PORTE DU HAINAUT

La Direction Bâtiments procède au suivi des consommations de fluides : électricité, gaz. Cela permet en particulier de **détecter des anomalies et d'éviter des gaspillages.**

La prestation de fourniture de gaz prévoit deux bilans de consommation par an. Les anciennes chaudières de la médiathèque de Denain et de la MIE ont été remplacées par des chaudières beaucoup plus performantes et moins gourmandes en gaz.

Afin de réaliser des économies d'énergie et d'entretiens, les blocs « secours » et « ambiance » de la sécurité incendie, intègrent systématiquement des LED pour les bâtiments neufs. Concernant les bâtiments anciens, un appel d'offre lancé en 2018 a permis de réaliser un audit et une programmation afin de remplacer progressivement les anciens blocs. La première intervention est planifiée pour la médiathèque de Bouchain.

Les consommations d'eau sont suivies par le fournisseur qui alerte la Direction Ingénierie et Patrimoine en cas de consommation anormale. Dans ce cas, des interventions sont déclenchées afin de détecter les fuites et de les réparer.

Indicateurs : 2018

- 40 bâtiments communautaires, 34 263 m²
- Dont 4 860 m² de bureaux
- Consommation électrique des bâtiments de bureau : 215 380 kWh
- Consommation gaz (pour le chauffage) : 27 193 m³

PRISE EN COMPTE DE L'ÉNERGIE ET DES GAZ À EFFET DE SERRE DANS LES PARCS D'ACTIVITÉ

La question énergétique est **importante pour le fonctionnement quotidien, la compétitivité mais aussi la responsabilité climatique des entreprises, en particulier dans l'industrie**. La Direction Parcs d'Activités et Immobilier d'Entreprise l'intègre dans ses critères d'aménagement et de gestion :

- dans le cadre d'un marché de requalification paysagère et d'amélioration de l'éclairage public, un **système d'éclairage plus performant** est expérimenté sur le parc de Thiant ;
- le diagnostic de l'éclairage public sur l'ensemble des parcs d'activité débutera en 2019 (voir ci-dessus) ;
- l'installation d'un **réseau de chaleur** sur la Zone des Pierres Blanches à Denain est en cours avec le SIAVED : une convention a été signée et les **travaux débuteront en 2019**. C'est un atout pour des industries fortement consommatrices afin de disposer d'une ressource compétitive et considérée à 50 % renouvelable (incinération des déchets) ;
- enfin, les consultations pour travaux intègrent systématiquement un critère sur la **provenance des matériaux** et exigent un **bilan carbone** de la part des prestataires.

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME (SERVICE APPLICATION DU DROIT DES SOLS - ADS)

La Porte du Hainaut propose aux **communes** d'adhérer à un **service commun ADS** qui met à leur disposition les services suivants :

- participation à un réseau des instructeurs ADS ;
- veille juridique et assistance règlementaire ;
- déploiement, mise à jour et maintenance d'un logiciel d'instruction et de gestion foncière mutualisé ;
- mise à disposition d'outils pratiques (logiciel de téléassistance, outils de suivi des délais, de requête...) ;
- établissement des statistiques dans le champ de la convention, et transmission aux observatoires territoriaux pour le compte des communes ;
- à partir de 2018, déploiement d'un module additionnel au logiciel permettant le dépôt et, à terme, l'instruction des dossiers par voie dématérialisée si les administrés le souhaitent (ce service reste facultatif et le dépôt papier est maintenu). La formation des agents des communes à l'utilisation de cet outil est assurée dans le cadre du réseau ADS.

Les **46 communes** de l'agglomération adhèrent à cette **convention**.

La Porte du Hainaut propose également **aux communes** d'adhérer à un **service mutualisé pour l'instruction des autorisations d'urbanisme**. Le service assure la vérification de la recevabilité des dossiers, la détermination de la procédure et du délai d'instruction, rédige des propositions de courrier de notification de délai ou pièce manquantes, assure la consultation des personnes publiques, des services intéressés et des commissions compétentes. Il propose, au terme de l'instruction, un projet de décision à la commune.

Le service participe régulièrement, en amont de la phase d'instruction, au montage opérationnel des dossiers et à leur examen préalable avant leur dépôt.

41 communes de l'agglomération ont décidées de confier, en tout ou partie, **l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme** au service commun ADS de La Porte du Hainaut.

Indicateurs (au 15 octobre) :

- 1097 dossiers instruits
- 3 réunions de réseaux/ateliers réalisées
- 60 interventions de maintenance/formations sur le logiciel

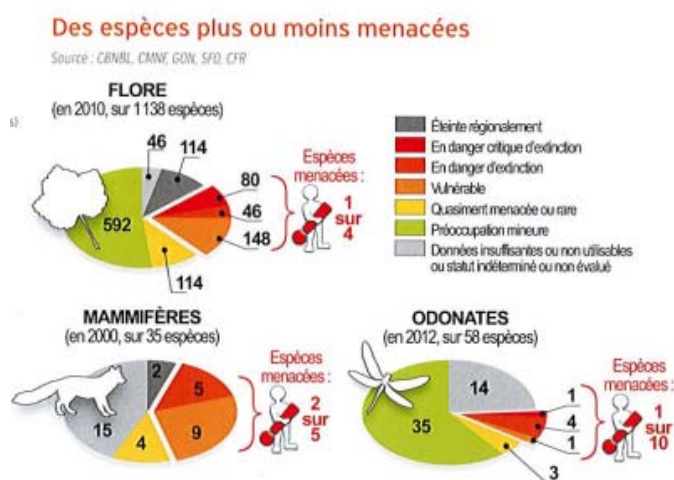
C. ACTIONS ENVISAGÉES POUR 2019

- Raccordement au **réseau de chaleur** pour alimenter la Zone Industrielle les Pierres Blanches ainsi que la piscine de Denain : début des travaux en 2019
- « Embarquement pour la Scarpe » en mai 2019
- Réflexion en cours avec le SIMOUV pour l'installation de cinq bornes électriques sur le territoire de La Porte du Hainaut

II. PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Le rythme de disparition ou de dégradation de la biodiversité est aujourd'hui alarmant. Au-delà de notre responsabilité morale, les biens et les services que nous en tirons sont menacés. Les productions agricoles, l'énergie ou les matières premières permettent de répondre à des besoins essentiels en créant des emplois locaux. La capacité de dépollution de l'eau, de l'air et des sols nous fournit un environnement sain. **La protection de la biodiversité, des milieux et des ressources est donc vitale.**

État de la biodiversité dans les Hauts-de-France : des espèces plus ou moins menacées



A. CONTRIBUTION DES POLITIQUES TERRITORIALES

SUIVI DE LA QUALITÉ ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION DE LA SCARPE

À la suite des **importants travaux de requalification**, les Directions Aménagement Urbain et Développement Durable agissent conjointement pour **la gestion et l'entretien du cours d'eau** : suivi des niveaux d'eau et de la fonctionnalité des frayères, prévention de la re-végétalisation ou du reboisement, suivi de la circulation piscicole suite à la reconnexion avec les affluents, marquage des poissons. Ce travail est en lien avec la Fédération de pêche, l'association locale et en partenariat avec Voies Navigables de France et le PNRSE. La valorisation des aménagements et de la biodiversité sera prochainement renforcée auprès des habitants et des touristes.

La continuité écologique a été restaurée entre la Scarpe et ses principaux affluents, à travers :

- l'aménagement d'une succession de seuils sur l'aval de la Traitroire ;
- d'un bras de contournement de la lame de Thun-Saint-Amand sur le Décours ;
- la création d'une rivière de contournement de l'écluse de Thun-Saint-Amand sur la Scarpe.

Depuis ces travaux, les poissons peuvent de nouveau circuler d'un cours d'eau à l'autre, des zones d'alimentation aux zones de reproduction. Deux frayères ont été aménagées à cette occasion à Millonfosse et à Thun-Saint-Amand sur une surface totale d'environ deux hectares. La Porte du Hainaut a sollicité le PNRSE pour des conseils de gestion écologique des frayères.

En septembre 2017, pour une durée d'un an, un suivi scientifique a débuté au niveau halieutique dans le but d'évaluer l'efficacité des passes-à-poissons. Un marquage puis un comptage des poissons ont été effectués afin de suivre leur déplacement (anguille, brochet, perche, gardon, rotengle, carassin, sandre, ablette, goujon, brème...).

Début 2019, l'efficacité des aménagements sera reflétée par le bilan entre les poissons entrants et ceux sortants. Des poissons ont d'ores et déjà été détectés par les antennes dans les différentes passes.

Une nouvelle convention a été signée avec Voies Navigables de France en septembre 2018 afin de définir la gestion des frayères et des aménagements de contournement de la rivière.

Indicateurs : plus de 400 poissons munis d'un émetteur et d'un pig-tag (17 espèces)

OPERATIONS DE REBOISEMENT ET DE PLANTATION

Afin de lutter contre l'**artificialisation des sols**, de contribuer aux **continuités écologiques**, d'améliorer **les paysages** et de préserver des **plantes d'origine locale**, la Direction Développement Durable et Environnement mène **plusieurs opérations** :

- « Plantons le décor » : une centaine d'habitants volontaires,
- « Plantons dans nos communes » : 11 090 plants commandés par 33 communes en 2018,
- « Plantons dans nos parcs d'activité » : 1 446 plants commandés par les 14 entreprises impliquées,
- « Plantons dans nos campagnes » : 2 434 plants commandés par 8 établissements volontaires pour une meilleure intégration paysagère de leur activité.

Indicateurs : 74 363 arbres et arbustes plantés depuis 2011, objectif de 100 000 fixé

Budget :

- 60 157 € pour l'ensemble des opérations « Plantons... »
- 37 500 € pour « Plantons dans nos communes » dont 60 % de subvention départementale

À ces opérations s'ajoutent « **Plantons dans nos forêts** » : 4 500 arbres forestiers seront plantés sur une parcelle de l'ONF située à proximité du Parc Loisirs & Nature de Raismes, pour un coût de 37 000 €.

Le Conseil de Développement de La Porte du Hainaut œuvre également à la sensibilisation sur l'importance des haies en zones agricoles. À l'automne 2019, il s'associera à l'opération « plantons dans nos campagnes » en organisant des temps forts thématiques.

PROTOCOLE DE TEST « PLANTES INVASIVES »

Soucieuse d'apporter sa contribution au défi à relever collectivement, La Porte du Hainaut a proposé plusieurs actions dont l'une concerne la biodiversité.

Son territoire n'est pas épargné par la prolifération de plantes envahissantes nuisant à la biodiversité locale ainsi qu'à de nombreuses activités humaines (gestion des parcs, berges et bords de routes, pêche, loisirs et tourisme...), et parfois même à la santé (brûlure). Le choix a donc été fait d'expérimenter des techniques pour contraindre l'expansion d'espèces exotiques envahissantes, voire d'éradiquer leur présence.

L'étude opérationnelle est composée d'un état des lieux des plantes invasives suivi d'un ensemble de tests in situ dit innovants (ex. : cryothérapie, pâturage aquatique par des canards, eau salée, etc.).

À partir des analyses et des constatations sur le terrain, une communication sera prévue pour diffuser les résultats tout en apportant des recommandations de bonnes pratiques afin de ne pas participer à la prolifération des espèces invasives végétales.

CRÉATION D'UNE LIAISON COMMUNALE DE L'ÉTANG DU VIGNOLE À LA MARE À GORIAUX

La Porte du Hainaut appuie les quatre communes traversées (La Sentinelle, Hérin, Bellaing et Wallers-Arenberg) pour **l'amélioration et la valorisation d'un chemin de randonnée existant** : plantations, réhabilitation de tronçons, aménagement des traverses de route, signalisation... Suite à un diagnostic réalisé en interne, une étude d'aménagement aura lieu au printemps 2019. L'objectif est de valoriser les mobilités douces, le sport de nature, les paysages et la biodiversité, auprès des habitants comme des touristes. Il contribuera aussi à la lutte contre le ruissellement et les risques d'inondation.

DÉPOLLUTION ET DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES PARCS D'ACTIVITÉ

La Porte du Hainaut a fait le choix ambitieux de développer ses parcs d'activité **en reconversion de friches industrielles et urbaines**. En particulier, elle prend à sa charge la dépollution des sites et laisse une place importante à la biodiversité : requalification paysagère, plantations d'arbres avec les entreprises volontaires, mise en place d'un rucher.

La création de 10 hectares de zones humides est programmée à Escoutpont en 2020, en compensation d'aménagement.

La Porte du Hainaut participe également au « S3PI Hainaut-Cambrésis-Douais » , instance partenariale qui vise à **réduire la pollution et les nuisances résultant des activités économiques**. Des ateliers sur les plantes invasives, la pollution du sol, l'impact des activités... sont organisés ainsi que des commissions de suivi des sites SEVESO.

Indicateur : 385 hectares de friches reconverties en parcs d'activité depuis 2001
--

VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU PATRIMOINE LOCAL, VECTEURS DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

La stratégie de développement touristique se traduit par un **nouveau plan d'action 2017-2021** déployé par l'Office de Tourisme, avec notamment :

- un **Point d'Information Mobile (PIM)** appelé CARACOAL et un Point d'Information sur le Site minier pour plus de proximité. La caravane CARACOAL circule également sur le territoire durant les temps forts (course des Terrils, Paris/Roubaix...)
- des « **randonnées terroirs** » autour du patrimoine naturel et culturel,
- une valorisation renforcée du **patrimoine UNESCO** (ex. : Parcours Patrimonial Évolutif sur le Site minier de Wallers-Arenberg, Mémo-Mines et tricentenaire du charbon en 2020),
- le développement du **tourisme d'affaire** avec Arenberg Creative Mine et les équipements privés,
- un **Club partenaires avec les acteurs touristiques**, incitant notamment aux circuits courts, au montage de packages touristiques, à des actions communes (ex. : les bons plans des partenaires)...
- des **partenariats en dehors du territoire** de La Porte du Hainaut : contrat de destination « Autour du Louvre-Lens » (produit groupe, produit individuel, All Night Long et produits dérivés, carte touristique et produits groupes communs avec l'Office de Tourisme de Valenciennes Métropole.

Les deux équipements communautaires gérés par l'Office de tourisme de La Porte du Hainaut contribuent à **la qualité du cadre de vie pour les habitants et des prestations pour les touristes**, dans un souci de valorisation du patrimoine, de bonne gestion environnementale et d'amélioration des continuités écologiques :

- l'obtention du **label Pavillon bleu** au **Port fluvial de La Porte du Hainaut** à Saint-Amand-les-Eaux depuis 2009 : actions de sensibilisation auprès du public et surtout du jeune public (semaine de nettoyage de printemps, anniversaire enfant, atelier biodiversité...),
- le **Parc Loisirs & Nature** de La Porte du Hainaut à Raismes voit encore sa qualité écologique renforcée grâce à l'intervention du Lycée horticole de la commune. Les professeurs mettent en place des travaux pratiques pour leurs élèves : entretien paysager, taille des arbres et arbustes, plantation d'un labyrinthe végétal...

L'accessibilité du parc et des sites culturels est encore améliorée : parcours permanent d'orientation accessible aux PMR dans le parc, journées Tourisme et Handicap (ex. : visite guidée en Langue des Signes Français sur le Site minier).

Indicateurs :

- **Parc Loisirs & Nature** : 230 000 à 250 000 visiteurs environs (légère baisse de la fréquentation en raison de la canicule)
- **Sollicitations de l'Office de Tourisme** - Saint-Amand-les-Eaux : 3 652 visiteurs au 14 octobre 2018 (4 752 visiteurs en 2017)
- **Consultations du site Internet** : 30 732 internautes (34 508 en 2017)
- **10 433 fans** sur la page Facebook (10 300 fans en 2017)
- **Visites complètes** pour les 2 visites guidées en Langue des Signes Français sur le Site minier
- **Fréquentation PIM CaraCaol** : 9 temps forts, 5 000 personnes environ (du 6 avril au 14 octobre 2018)

Budget prévisionnel pour 2018 (comportant investissement et fonctionnement) : 1,22 M€

COMPÉTENCES « GEMAPI » ET « EAU ET ASSAINISSEMENT »

La Porte du Hainaut prépare la prise de compétence prévue par la loi :



- Mise en place de la gouvernance depuis le 1^{er} janvier 2018 pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. La Porte du Hainaut est représentée dans chacun des Syndicats. L'étude de petits bassins versants a permis de comprendre leur fonctionnement hydraulique et de déterminer ainsi la gouvernance à venir de ces bassins.

Au sud du territoire, c'est le Syndicat de La Selle qui gère le bassin de l'Écaillon. Suite à une convention avec La Porte du Hainaut signée le 1^{er} octobre 2018, les bassins de La Naville et du Vieil Escout seront prochainement intégrés à ce Syndicat.

Au nord du territoire, le SMAHVBE (Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées de la Scarpe et du Bas Escout) est en cours

de structuration pour exercer l'ensemble de la compétence GEMAPI.

La taxe GEMAPI a été votée lors du Conseil Communautaire du 29 janvier 2018.

CONTRIBUTIONS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT SUR L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ

La commission « Eau-Développement durable » a participé au processus d'élaboration du PLUi, ainsi qu'au travail de révision du SAGE Scarpe-Aval avec le PNR Scarpe-Escaut. Elle anime **des événements sur la gestion de l'eau**. Répartis sur le territoire, ils ciblent les élus et les habitants. L'objectif de ces temps forts est de sensibiliser sur l'importance de l'eau, sa disponibilité et sa qualité, comme sur l'importance des zones humides.

En 2018, **le focus s'est porté sur le site de la Fontaine d'Haveluy** afin de sensibiliser la population à la pollution domestique de cette rivière. Une journée de découverte du site a été organisée le 26 avril à destination des habitants, des élus et des institutions publiques. Les visiteurs ont découvert l'étang de pêche d'Haveluy, le bassin d'expansion de crues et la frayère à brochets, ainsi que la station d'épuration de Wallers-Arenberg. Ils ont bénéficié d'une intervention de Noréade concernant les travaux programmés pour améliorer la qualité des eaux de la Fontaine d'Haveluy.

Suite à cette journée de découvertes, de réflexions et de débats, la population a demandé qu'un suivi de la qualité de l'eau des étangs d'Haveluy et de Wallers soit mis en place. La priorité du SAGE sera de faciliter le raccordement de l'ensemble des habitations du site au réseau séparatif de collecte des eaux usées lorsqu'il existe, ou à défaut, au réseau unitaire, afin d'améliorer la qualité des eaux de la rivière. D'autres propositions ont été mises en avant par le Conseil de Développement de La Porte du Hainaut :

- établir le lien entre qualité de l'eau/biodiversité/qualité de vie/tourisme ;
- mettre en place des indicateurs de qualité de l'eau ;
- développer un partenariat avec la chambre d'agriculture pour valoriser les pratiques agricoles ;
- aménager des frayères ;
- communiquer auprès des habitants par divers supports afin qu'ils s'approprient leur environnement ;
- inciter à la mise en place de sentinelles qui seraient des habitants vigilants à la qualité des eaux de surface.

Le Conseil de Développement travaille également sur un projet de réouverture du lit du Bras mort du Vieil Escaut afin de restaurer la biodiversité (élagage, coupe...). Cette réflexion est menée en partenariat avec l'association Les Blongios, le PNRSE, les VNF, les associations locales et les élus concernés. Une action sera programmée au printemps 2019.

Enfin, le Conseil de Développement de La Porte du Hainaut accompagne les mesures proposées par le SAGE comme par exemple l'inventaire des rivières.

B. FONCTIONNEMENT INTERNE

GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

C'est un champ d'exemplarité interne des collectivités, courant mais **essentiel pour la qualité de l'eau et des sols, la biodiversité, la santé des agents et des riverains**. La Direction « VRD, Espaces Verts, et Parc Matériel » poursuit le déploiement de pratiques éco-responsables par la brigade verte (service voirie) : Zéro Phyto, projets d'aide à la plantation (Denain, Haspres).

CHANTIERS PROPRES

Le service voirie, en lien avec la Direction des Parcs d'Activité et le service Commande Publique, intègre systématiquement **dans ses marchés une clause environnementale « chantiers propres »** : gestion des déchets, réutilisation des gravats, contrôle des chantiers.

C. ACTIONS ENVISAGÉES POUR 2019

- Création de **10 hectares de zones humides** programmée à Escoutpont, en compensation d'aménagement en 2020
- **Diagnostic des poteaux incendie** des parcs d'activité en 2019 pour une mise aux normes de sécurité
- **Plantation de haies en zones agricoles** organisée par le Conseil de Développement de La Porte du Hainaut à l'automne 2019, via l'opération « Plantons dans nos campagnes »
- **Réhabilitation du bras mort du Vieil Escaut** par le Conseil de Développement de La Porte du Hainaut au printemps 2019

III. ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

« Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. » déclaration de Rio, article 1. Pour permettre leur épanouissement, il est indispensable de répondre aux besoins essentiels tels que le logement, la santé, un environnement sain, l'eau potable et une alimentation de qualité, l'éducation, la culture, le sport, les loisirs, mais aussi la participation à la vie démocratique.

A. CONTRIBUTION DES POLITIQUES TERRITORIALES

PLH 2017-2022 : RÉPONDRE AUX BESOINS DE LOGEMENTS TOUT EN ASSURANT LA COHESION SOCIALE ET UNE « CONSOMMATION DURABLE » DE L'ESPACE PAR LE RENOUVELLEMENT URBAIN

La Porte du Hainaut souhaite porter un **PLH de relance visant la préservation et le renforcement de la cohésion territoriale**. Si les outils restent principalement les mêmes, le PLH 2017-2022 se veut plus stratégique. Les objectifs prioritaires et le programme d'action illustrent **la volonté d'une action plus ciblée** sur : les freins à la construction, les dynamiques propres à chaque partie du territoire et certains besoins spécifiques au sein de la population.

La Porte du Hainaut agit en particulier sur :

- **la construction locative sociale et l'accès social à la propriété** pour fluidifier le parcours résidentiel des ménages et fixer les ménages salariés ;
- **la rénovation du parc social, minier et privé** avec trois priorités (précarité énergétique, lutte contre l'habitat indigne, adaptation en faveur des personnes âgées et handicapées) ;
- **le renouvellement urbain de deux quartiers reconnus d'intérêt national** pour lesquels deux protocoles de préfiguration, étape de contractualisation avec l'ANRU, ont été signés :
 - o « **Denain Centre** » : La Porte du Hainaut a souhaité que le Quartier Politique de la Ville - QPV- mitoyen « **Lourches Gambetta** » qui présente des difficultés sociales et urbaines similaires soit repris au projet de renouvellement urbain
 - o « **Valenciennes – La Sentinelle Chasse Royale** » : La Sentinelle ne représentant qu'une petite partie de ce quartier, la maîtrise d'ouvrage des études de préfiguration a été déléguée à Valenciennes Métropole.
- **le renouvellement urbain dans le cadre du contrat de ville et de l'Engagement du Renouveau du Bassin Minier de nouveaux quartiers prioritaires** à enjeux particulièrement marqués :

« Arenberg » à Wallers, Raismes, Bellaing et « Denain – cités minières » pour lesquels un programme d'études pré-opérationnelles de requalification urbaine, de valorisation patrimoniale et environnementale, de redynamisation sociale et économique va être lancé.

« Sabatier » à Raismes et « Schneider » à Escaudain, Lourches et Rœulx, pour lesquels les études pré-opérationnelles sont terminées. Les marchés de maîtrise d'œuvre des espaces publics et voiries ainsi que les programmes de réhabilitation des logements vont prochainement être lancés.

- **une politique de peuplement** visant à assurer une « égalité des chances » de tous les ménages pour l'accès au logement dans tous les secteurs géographiques, conformément à la Loi Égalité et Citoyenneté de janvier 2017. La Conférence Intercommunale du Logement (CIL) doit concrétiser cette ambition à travers l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Partenarial de

Gestion de la Demande de logement social et d'Information du Demandeur et la Convention Intercommunale d'Attribution, qui seront signés en fin d'année.

- **l'accueil des gens du voyage** avec la gestion en délégation de service public de 4 aires d'accueil.

La politique logement prend largement en compte la question de l'énergie (cf. chapitre « climat »).

Indicateurs :

- 27 % de ménages pauvres sur le territoire

	2016	2017	2018
Logements sociaux financés	33	116	84
Aides à la primo accession sociale à la propriété	119	103	94
Rénovations énergétiques HLM financées		128	111
Logements privés améliorés		145	149

- Crédits de paiement consacrés à l'équilibre social de l'habitat :

2018 : 7,9 M€ (prévisionnel)

2017: 7,3 M€

CULTURE : UN FACTEUR D'ÉPANOUISSEMENT ET DE COHESION, UN MOYEN POUR SENSIBILISER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La culture est un puissant vecteur de bien-être pour les habitants, d'accès à la connaissance tout au long de la vie, de valorisation du patrimoine local, de lien social et d'ouverture à la diversité. La politique culturelle de La Porte du Hainaut s'organise autour de quatre axes forts :

- **Une programmation « Spectacle vivant »** visant à rééquilibrer l'offre culturelle sur le territoire en donnant à tous un accès de proximité à des propositions artistiques de qualité associées à une politique tarifaire extrêmement incitative.
- **Un Réseau de Lecture publique** composé de 10 Médiathèques communautaires et d'établissements communaux ou associatifs, animé et structuré par une programmation d'actions culturelles et ludiques visant à renforcer l'accès à la culture, à diversifier les publics et les partenariats avec les structures du territoire, à mettre en place des outils professionnels pour l'ensemble des équipements et personnels salariés ou bénévoles du réseau.
En matière d'équipements, **la médiathèque de Trith-Saint-Léger** a ré-ouverte fin août et celle de **Saint-Amand-les-Eaux** fin septembre à la suite de leur réhabilitation.
- **Une politique muséale** qui s'appuie sur une quinzaine de musées. La Porte du Hainaut est compétente sur les collections des trois « Musées de France » du territoire.
En 2018, la politique muséale s'équipe d'un nouveau dispositif de médiation numérique. Ainsi, les visiteurs peuvent découvrir l'abbaye de Saint-Amand-les-Eaux avec les yeux d'un habitant du XVIII^e siècle grâce à une application numérique et des lunettes de réalité augmentée.

Deux autres applications sont prévues en 2019 pour le musée de Denain : une reconstitution de la Bataille de Denain et une rencontre avec Jules Mousseron grâce à une image holographique.

- **L'éducation artistique avec un Contrat Local d'Éducation Artistique (CLÉA) 2017-2018** qui vise les 3-20 ans. Ce dispositif transversal et partenarial (DRAC, Éducation Nationale) s'appuie sur les axes précédents. Il se matérialise par la mise en œuvre de résidence-missions d'équipes artistiques en faveur des enfants et des jeunes domiciliés et/ou scolarisés sur le territoire.

La culture peut aussi contribuer et sensibiliser à **des modes de consommation responsables** :

- le service Culture intègre des **clauses sociales et environnementales** dans les marchés ;
- des **fonds documentaires en médiathèque** et des **actions culturelles régulières autour du développement durable** sont proposés : ateliers et spectacles sur la sensibilisation à la nature, le bricolage, le compost, la gestion des déchets... en lien avec le SIAVED notamment.

Indicateurs :

- Spectacle vivant : 30 propositions artistiques et 104 représentations sur 2018
- CLÉA : 3 296 élèves et 968 personnes hors temps scolaire
- 16 événements de sensibilisation au développement durable

Budget :

2018 (BP)

4 358 305 € en fonctionnement + investissement pour la culture
(mandaté au 10/11 : 2 245 312 €)

+4 100 000 € en investissement pour les églises (mandaté au 10/11 : 1 753 315 €)

2017 (réalisé)

3 535 904 € en fonctionnement+ investissement pour la culture (BP : 4 204 791 €)
180 461 € en investissement pour les églises (BP : 4 130 000 €)

SPORT : UNE POLITIQUE FAVORABLE À LA SANTE ET À L'INCLUSION SOCIALE DÈS LE PLUS JEUNE AGE

La Porte du Hainaut encourage et valorise la pratique du sport, en individuel ou en club. Un **projet de restructuration de tous les équipements nautiques** est mis en œuvre. Deux équipements restent à construire ou à réhabiliter. Elle intervient aussi sur l'initiation à la pratique sportive :

- **Le Centre d'Initiation Sportive** propose toute l'année scolaire des activités sportives encadrées dans les équipements communaux, à des tarifs très attractifs, pour les 3-12 ans,

- L'opération « Pass Sport printemps » propose deux semaines d'animations gratuites pour les 6-12 ans.

La Porte du Hainaut soutient également **les associations sportives** : subventions pour le sport de haut niveau, formation des cadres, aides en matériel, soutien au football de niveau régional et aide aux sportifs titrés.

Enfin, l'**Office de Tourisme** a proposé un week-end d'animations au Parc de Loisirs Nature de La Porte du Hainaut dans le cadre des « Journées Sports Adaptés ».

Indicateurs :

- Pass Sport avril 2018 : 1 038 enfants dans 30 communes
- CIS saison 2017/2018 : 1 628 enfants touchés

Budget :

2018 (BP)

2 429 720 € en fonctionnement (mandaté au 10/11 : 2 093 135 €)

+7 500 000 € en investissement pour les piscines (mandaté au 10/11 : 3 626 395 €)

2017 (réalisé)

2 356 146 € en fonctionnement (BP : 2 352 801 €)

+212 088 € en investissement pour les piscines (BP : 1 600 000 €)

MÉDIATIONS NUMÉRIQUES : ACCÈS À DES SERVICES DEVENUS ESSENTIELS POUR LES PARTICULIERS COMME POUR LES ENTREPRISES

La Porte du Hainaut a adopté en avril sa **stratégie numérique pour la période 2017-2020**, en lien avec le Schéma directeur régional très haut débit. Le **Schéma Directeur des Usages et Services du territoire se décline en quatre axes** qui illustrent les bénéfices multiples du numérique :

- favoriser l'autonomie et l'inclusion des populations fragiles par une meilleure maîtrise des usages et contenus numériques ;
- renforcer les services de proximité par le numérique ;
- valoriser le patrimoine culturel et touristique pour attirer et fidéliser les publics ;
- faciliter les échanges entre services publics et citoyens (e-administration).

Le service Médiation Numérique déploie d'ores-et-déjà certaines actions :

- Deux sessions de **formation** ont été mises en place à Denain à destination des jeunes peu ou pas qualifiés, ni en emploi, ni en formation, et qui habitent prioritairement les quartiers Politique de la Ville de La Porte du Hainaut. Cette action a pour objectifs de favoriser l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi, de répondre aux besoins économiques et de contribuer au dynamisme du territoire.
- **9 salons numériques** sont déployés. Lieux d'animation dotés de tablettes et d'un accès Wifi, ils poursuivent la **lutte contre la fracture technologique** engagée avec les Espaces Numériques de Proximité et s'inscrivent dans la démarche globale de La

Porte du Hainaut de sensibilisation, d'information, de formation et d'appropriation par le public des nouveaux usages numériques.

- Programmation de 126 ateliers itinérants dans les communes du territoire pour la période de septembre à décembre 2018, avec comme thèmes : inclusion numérique et savoir de base, culture numérique et réseaux sociaux, enjeux et limites du numérique, fabrication numérique et objets connectés, et création numérique.

Indicateurs :

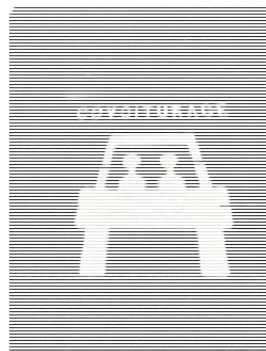
- 15 stagiaires formés sur la session septembre 2017/mars 2018 « Développeur Intégrateur Web »
- 15 stagiaires formés sur la session octobre 2018/avril 2019 « Référent Numérique »

Budget :

Crédits de paiement BP 2018 : 0,81M€ 2017 : 0,87 M€ en 2016 : 0,96 M€

QUALITÉ DE VIE DES SALARIÉS ET DES SERVICES AU SEIN DES PARCS D'ACTIVITÉ

Suite à l'enquête réalisée sur quatre parcs d'activité par La Direction Parcs d'Activités et Immobilier d'Entreprises, plusieurs actions ont eu lieu :



- réalisation d'un parking public, en service depuis avril 2018, sur le Parc d'activité de Sars-et-Rosières : incitation au covoiturage et aménagement de places réservées à la gare de Rosult via l'association de zone, conventionnement avec une entreprise du parc.
- sur le parc d'activité du Plouich (2 000 salariés) : réflexion en cours pour l'aménagement d'une passerelle piétonne entre le parc et la gare de Raismes.
- parc d'activité Aéroport Est et Ouest (7 000 salariés) : besoins en transports en commun transmis au SIMOUV.

ARENBERG CREATIVE MINE : UN PATRIMOINE LOCAL, UN ÉQUIPEMENT À VOCATION ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE, CULTURELLE ET SOCIALE

L'ancien site minier est le symbole de la mutation des activités économiques et plus largement de La Porte du Hainaut. Inauguré en septembre 2015, Arenberg Creative Mine accueille aujourd'hui :

- des **équipements innovants pour la réalisation audiovisuelle** : 2 tournages importants ont eu lieu en 2018 coproduits par Pictanovo, filière régionale des industries créatives,
- le **laboratoire de recherche en Design Visuel et Urbain DeVisu** (Université polytechnique Hauts-de-France) spécialisé dans les technologies innovantes de l'audiovisuel et des médias numériques ainsi que dans le design urbain.

Exemples de projet :

- **ANR Mémomines**, conversion des traces mémorielles de la mine en médiations numériques
- **Blue Bot** : expérimentation du robot pour l'apprentissage de la programmation informatique en maternelle...
- **des manifestations professionnelles ou culturelles**, organisées par des entreprises et par La Porte du Hainaut, notamment en 2018 : Fête de l'Anim', workshop et colloque sur le VideoMapping, Fête de la Science, exposition sur la réalité virtuelle « Mirages et Miracles »...
- **des visites guidées et un parcours patrimonial évolutif** avec l'association des Anciens mineurs et l'Office de Tourisme.



Une **réhabilitation et une construction de bâtiments** ont été lancées fin 2018 afin d'accueillir de **l'immobilier d'entreprise** (espace collaboratif, bureaux privatifs...) et pour répondre ainsi aux besoins de l'industrie créative dans la région.

Globalement, 2018 marque une ouverture élargie à l'international d'Arenberg Creative Mine.

Indicateurs :

- Workshop et colloque professionnel sur le VidéoMapping : 220 personnes accueillies dont les deux tiers provenaient de Grande Bretagne, Pays Bas, Belgique, Hongrie, Finlande, Danemark, Slovaquie, Pologne, Chine
- Workshop étudiant en architecture : 45 personnes dont 30 venant de Belgique, Pologne et Allemagne
- 4 visites de délégations venues de Pologne, Indonésie, Belgique
- 7 étudiants étrangers de l'Université travaillant sur le rayonnement à l'international du site
- 10 journalistes chinois en visite dans le cadre de Lille Métropole capitale mondiale du design en 2020

Budget :

Lancement de 6,2 M€ de travaux dédiés au développement économique du site

PROGRAMME ESTIVAL D'ANIMATIONS AU PARC LOISIRS & NATURE DE LA PORTE DU HAINAUT

Organisé par l'Office de Tourisme durant les mois de juillet et août, ce programme proposait de découvrir gratuitement une activité sportive chaque jour, animée par des associations du territoire : fitness santé, fitness dynamique, tournoi de volley, tournoi de pétanque, Zumba, Slackline, réveil musculaire, Qi Gong...

Indicateurs : 311 participants au total

DES HALLES DANS LES COMMUNES RURALES

Afin de soutenir **l'activité économique** et renforcer **les services accessibles aux habitants** des communes de moins de 3 000 habitants, La Porte du Hainaut porte la construction de 24 halles.

Indicateurs :

- 20 halles réalisées depuis le commencement de cette opération
- Réalisation de 4 halles en 2019

B. FONCTIONNEMENT INTERNE

FORMATION DES AGENTS DE LA PORTE DU HAINAUT ET DES COMMUNES DU TERRITOIRE

Le développement des compétences est **un facteur important d'épanouissement au travail**. La Porte du Hainaut dispose d'un plan de formation bisannuel. Les besoins sont identifiés dans le cadre de l'évaluation annuelle. Les formations concernent majoritairement la professionnalisation tout au long de la carrière (289 demandes), mais également la préparation aux concours et aux examens (12), et l'intégration suite à une nomination (1, au 31 octobre 2018).

Les rapports privilégiés avec le CNFPT permettent de mettre en place **un plan de formation à l'échelle des communes du territoire** avec des formations ayant lieu sur le territoire de La Porte du Hainaut, levant certains freins en termes de mobilité à la participation des agents.

Indicateurs :

- Pour 2018-2019, 102 agents ont déposés 289 demandes de formation soit 52,30 % de l'effectif total.
- 328 actions de stage organisées dans nos locaux (un agent pouvant participer à plusieurs stages)

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES AGENTS

Au sein de la Direction des Ressources Humaines, **un agent de prévention** veille au respect de la réglementation et travaille en collaboration avec le médecin de médecine préventive, l'ergonome, le psychologue et l'agent chargé des fonctions d'inspection au sein du Centre de Gestion du Nord (CDG59). L'élaboration du Document Unique par le CDG59 est en cours et un Comité d'Hygiène et de Sécurité est installé.

Sur un plan plus opérationnel, la Direction « VRD, espaces verts et parc matériel » intègre cette dimension importante de **la qualité de vie au travail des agents** : équipements de protection individuelle (EPI) jugés de très bonne qualité, adaptation mises en place à l'issue des visites médicales.

Indicateurs :

- En 2017, 3 agents ont bénéficié d'un aménagement de poste
- Pour 2018, 5 dossiers sont en cours

C. ACTIONS ENVISAGÉES POUR 2019

- Nouvelle **programmation d'ateliers numériques** avec les acteurs sociaux, culturels et économiques du territoire en 2019
- Nouvelles sessions de formation dans le cadre de la médiation numérique en 2019
- Deux autres applications sont prévues en 2019 pour le musée de Denain : une reconstitution de la Bataille de Denain et une rencontre avec Jules Mousseron grâce à une image holographique
- Bourse aux livres afin de leur donner une seconde vie (centralisée à Wallers/Arenberg Creative Mine)

IV. COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

Le lien social est un facteur contribuant à l'épanouissement des individus. C'est aussi une condition de sa soutenabilité : le développement ne serait pas durable si seule une partie de la population en bénéficiait. Cela nécessite de lutter contre les inégalités, les discriminations ou les incivilités et d'agir pour l'inclusion de tous, la cohésion au sein de la population et entre les territoires.

A. CONTRIBUTION DES POLITIQUES TERRITORIALES

POLITIQUE DE LA VILLE : UNE COMPÉTENCE AU SERVICE DE LA COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

Cette politique de développement social et urbain cible **13 quartiers prioritaires**. Elle répond aux problématiques d'emploi, d'activité économique, de logement, de santé publique, de prévention de la délinquance, de réussite éducative, de rénovation urbaine, d'inclusion sociale et de lutte contre les discriminations.

L'aménagement urbain est un outil au service de la cohésion sociale. Cette stratégie validée par le Conseil communautaire en date du 25 juin 2018 permettra entre autre la mise en œuvre de projets d'aménagements urbains des quartiers (cf. paragraphe sur PLH).

La Porte du Hainaut agit sur la **précarité énergétique** qui croise des enjeux environnementaux et sociaux. Les jeunes en service civique de l'association Unis-Cité sont intervenus sur ce thème dans un quartier de la commune de Wallers-Arenberg.

Indicateurs : 9 chantiers d'insertion co-financés sur le territoire, 195 bénéficiaires

Budget :

Engagement de La Porte du Hainaut	2018 : 1,20 M€	2017 : 1,23 M€
Engagement État	2018 : 1,33 M€	2017 : 1,54 M€

Participation des habitants : Depuis 2017, dans le cadre de l'Engagement du Renouveau du Bassin Minier de nouveaux quartiers prioritaires, l'Office de Tourisme travaille avec deux quartiers, Raismes Sabatier et Wallers-Arenberg, afin de former les habitants qui le souhaitent au rôle d'ambassadeurs de l'UNESCO. Ainsi, les habitants/ambassadeurs de Wallers ont proposé des visites « un regard sur mon quartier » aux camping-caristes présents dans le cadre de la course Paris/Roubaix, animées en binôme avec un guide de l'Office de Tourisme.

Pour le quartier de Raismes Sabatier, les familles des coureurs ont pu bénéficier d'une visite en petit train touristique, guidée par les habitants du quartier.

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL PATRIMONIAL ET TOURISTIQUE

- **Programme UNESCO** : Dans le cadre de la politique Rénovation Urbaine, un des objectifs du programme est de valoriser le patrimoine minier afin que les habitants du territoire soient fiers de leur passé industriel et minier. Une signalétique commune est mise en place dans les 9 communes inscrites au patrimoine UNESCO. La première plaque a été posée sur le

Site minier de Wallers-Arenberg en septembre. À court terme, des visites virtuelles des différents sites UNESCO seront proposées.

- **Aide financière pour l'aménagement d'hébergement touristique** : en 2018, La Porte du Hainaut prend le relais de la Région afin d'aider financièrement les investisseurs privés qui souhaitent construire des hébergements à vocation touristique.

PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET POUR L'EMPLOI (PLIE) : UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR LES PERSONNES LES PLUS EXCLUES

Ce dispositif vise spécifiquement les personnes les plus éloignées de l'emploi : allocataires du RSA, jeunes de moins de 26 ans, demandeurs d'emplois de longue durée. Elles sont orientées vers le PLIE par Pôle Emploi, les CCAS et la Mission Locale. L'accompagnement personnalisé cherche à **construire l'employabilité par trois leviers** :

- **les emplois aidés** de type PEC (Parcours Emploi Compétences) ou CDDI pour lever les premiers freins à l'emploi ;
- **la formation** pour compléter leurs compétences en fonction des besoins des employeurs : veille territoriale permanente, mise en place de formations dans l'arrondissement de Valenciennes pour en faciliter l'accès ;
- **la clause d'insertion** dans les marchés publics de La Porte du Hainaut et d'autres donneurs d'ordre. C'est une condition d'exécution du marché permettant de réserver une part des heures de travail générées à des personnes éloignées de l'emploi.

L'Office de Tourisme fait appel à des bénéficiaires du PLIE pour le recrutement des saisonniers.

Indicateurs :

- Taux de chômage de La Porte du Hainaut : 15,3 % au 30 juin 2018 (15,1 au 3^e trimestre 2018)
- Environ 500 personnes accompagnées en 2018 (stable par rapport à 2017)
- Clause d'insertion : 16 donneurs d'ordre, 27 701 heures réalisées au 31 octobre 2018, 125 contrats de travail signés
- 48 personnes sorties du PLIE grâce à un emploi de plus de 6 mois à fin octobre 2018

Budget :

- Budget prévisionnel 2018 du PLIE : 1 012 448 € dont 447 000 € de La Porte du Hainaut et 494 527 € de fonds sociaux européens (FSE). À ces subventions s'ajoutent celles du Département du Nord et de la Région Hauts-de-France.
- *Budget prévisionnel 2017 : 997 426 €*

SANTÉ : UN EFFORT POUR LA PRÉVENTION ET L'ACCÈS AUX SOINS DE TOUTE LA POPULATION

La Direction Cohésion Sociale coordonne des **actions de prévention et de développement de l'offre de soins** en ciblant les inégalités au sein de la population et du territoire :

- le **programme VIF** axé sur l'alimentation et l'activité physique ;

- l'installation de **défibrillateurs automatiques dans les lieux publics** ;
- des actions spécifiques dans les **quartiers prioritaires Politique de la Ville** ;
- un diagnostic afin d'étudier l'opportunité d'un Contrat Local de Santé.

Au-delà de ces actions, c'est par l'ensemble de ses politiques que La Porte du Hainaut **impacte les déterminants de santé de sa population** : habitat, cadre de vie, environnement, sport, action sociale.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT : CRÉER DU LIEN ENTRE LES JEUNES ET LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

La commission « Jeunesse et Développement Économique » souhaitait **promouvoir les stages et l'apprentissage** en améliorant la connaissance réciproque des entreprises et de futures générations d'actifs. Une enquête par questionnaire et des interviews ont été réalisées auprès de 30 entreprises sur les pratiques et les besoins en matière de stages et d'apprentissage. Un montage vidéo compilant les résultats a été présenté lors d'une soirée « Les Faiseux et les Apprenti'stages » en avril. Lors de cette soirée les entreprises et les jeunes actifs ont pu échanger sur leurs expériences. Les thématiques abordées étaient les suivantes : retours d'expériences exprimés par les chefs d'entreprises et les jeunes, orientation, génération « Z » et initiatives porteuses d'espoir.

Le livret du stagiaire, qui propose une méthode et des conseils pour trouver un stage, était distribué à cette occasion. Il est également téléchargeable sur le site Internet de La Porte du Hainaut.

B. FONCTIONNEMENT INTERNE

AD'AP 2016-2018 : POUR L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS PUBLICS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Après un diagnostic, La Porte du Hainaut et les communes membres se sont engagées dans un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) pour 2016-2018. Il vise **à résorber l'ensemble des points noirs en termes d'accessibilité**. La Direction Bâtiments apporte un soutien technique et administratif aux communes volontaires : choix des bureaux d'étude, groupements de commandes. Trois lots de travaux ont été réalisés en 2018 : portes, WC, lavabo...

En cohérence avec cette volonté de mise en accessibilité, la Direction des Affaires Générales forme le personnel en charge de l'accueil. Un dispositif pour accueillir les personnes malentendantes est également installé.

CLAUSE D'INSERTION DES MARCHÉS PUBLICS : L'EXEMPLARITÉ DE LA PORTE DU HAINAUT POUR CONTRIBUER À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Comme expliqué précédemment, la clause d'insertion fait partie des outils à la disposition de La Porte du Hainaut pour **faciliter le retour à l'emploi durable des personnes qu'elle accompagne**. Les services « Commande publique » et « Emploi - Insertion » appuient les Directions pour définir les volumes horaires et intégrer la clause dans leurs marchés :

- elle est intégrée sur une partie des marchés de travaux de la Direction Bâtiments ;
- la Direction VRD, Espaces verts et Parc matériel l'intègre systématiquement ;
- la Direction des Affaires Générales l'intègre dans le marché de nettoyage des locaux ;
- la Direction des Systèmes d'Information l'intègre dans le marché de prestations de câblage courants faibles / courants forts.

UNE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES QUI CONTRIBUE AU DIALOGUE SOCIAL ET À LA SOLIDARITE

En tant qu'employeur, La Porte du Hainaut agit pour une meilleure cohésion sociale en interne :

- le **dialogue social** s'effectue au sein des comités paritaires (Comité Technique et Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail). Les représentants des agents sont régulièrement consultés par ce biais,
- **les effectifs sont en majorité féminins**. L'échelle de rémunération empêche tout écart de rémunération femme/homme à poste équivalent,
- La Porte du Hainaut propose le **télétravail** aux agents de retour d'une période de congés longue maladie, longue durée et grave maladie,
- en matière de **handicap**, La Porte du Hainaut procède à l'adaptation des postes le cas échéant, avec ponctuellement des aides du FIPHFP,
- La Porte du Hainaut soutient financièrement le Comité d'Œuvre Sociale (COS).

Afin de remédier au mieux à l'obligation légale de 6 % de travailleurs handicapés au sein des effectifs, et dans une démarche de solidarité, certains services ont fait le choix de travailler avec des entreprises adaptées aux situations de handicapés (mise sous pli, achats de certains produits, retranscription des enregistrements audio des réunions des instances communautaires...).

Indicateurs :

- 183 agents occupant un emploi permanent dont 110 femmes soit 60,1%
- 7 agents en situation de handicap sur un minimum de 11 agents exigé pour respecter l'obligation légale de 6 % de travailleurs handicapés au sein des effectifs

C. ACTIONS ENVISAGÉES POUR 2019

- Le diagnostic concernant l'opportunité d'un Contrat Local de Santé sera présenté fin 2018 lors de la Commission « Santé et Politique de la Ville »
- Installation d'une rampe d'accès pour le modulaire installé sur le parking de La Passerelle, qui accueille les agents et du public lors de réunion

V. MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Notre modèle de développement tout entier est à questionner. Il engendre une surexploitation des ressources, des pollutions néfastes à notre santé, une perte de biodiversité sans précédent... tout en échouant à répartir équitablement les richesses produites. Nos façons de consommer et de produire doivent évoluer : responsabilisation du consommateur comme des entreprises par la prise en compte des externalités sociales et environnementales, développement des circuits courts, de l'économie verte ou de l'économie sociale et solidaire.

A. CONTRIBUTION DES POLITIQUES TERRITORIALES

RECONVERSION DE FRICHES INDUSTRIELLES ET URBAINES ET GESTION INTEGRÉE DES PARCS D'ACTIVITÉ

La Porte du Hainaut **développe des parcs d'activité en reconversion de friches industrielles et urbaines**. Réutiliser ces espaces dégradés permet de préserver des terres agricoles en cohérence avec l'objectif de limitation de l'étalement urbain inscrit dans les documents d'urbanisme. La Porte du Hainaut prévient en amont **l'apparition de nouvelles friches** en accompagnant les entreprises et en recherchant des acquéreurs via l'agence de développement.

Pour commercialiser les terrains à un prix compétitif, La Porte du Hainaut prend en charge les coûts de déconstruction, de dépollution puis d'aménagement avec de fortes exigences environnementales (énergie, biodiversité). **Un effort de mutualisation avec Valenciennes Métropole** est engagé avec des groupements de commande pour la gestion des espaces verts ou le ramassage des déchets.

La Direction Parcs d'Activités et Immobilier d'entreprises travaille également à **la création d'hôtels d'entreprises et de l'artisanat**. Celui de Saint-Amand-les-Eaux est en cours de construction dans le quartier du Saubois. Il prévoit des bureaux « passifs » qui produisent plus d'énergie qu'ils en consomment. En agissant sur le foncier et l'immobilier d'entreprise, il s'agit de soutenir l'activité et l'emploi local.

Indicateur : 34 parcs d'activité dont 3 labélisés PALME (qualité des territoires d'activités économiques)



SOUTIEN AUX ENTREPRISES, AUX COOPERATIONS ET À LA VALORISATION DES POTENTIELS ÉCONOMIQUES LOCAUX

La Porte du Hainaut apporte une aide multiple aux entreprises : démarches techniques et administratives, financement de l'investissement productif pour les TPE, recrutement....

La Porte du Hainaut cherche également à **créer des coopérations entre acteurs économiques** :

- via l'agence de développement, réseau qui regroupe environ 120 entreprises du territoire ;
- par l'animation de divers événements : petits déjeuners, participation collective à des salons... ;
- par l'organisation du **Salon Made in Hainaut tous les 2 ans**, ouvert en 2017 à l'international ;
- par un soutien à la **création d'associations de zones** ;
- par la préparation d'un guide qui informe sur les aides apportées et répertorie les entreprises.

Certaines actions revêtent **une dimension environnementale** : conseils sur l'écoconstruction avec prise en charge du coût du permis de construire, événements sur la performance énergétique, soutien à un projet privé de plateforme pour le réemploi des déchets BTP.

Indicateur : quatre associations de parc d'activité

SOUTIEN AU COMMERCE DE PROXIMITÉ

La Porte du Hainaut a lancé à Denain et Saint-Amand-les-Eaux l'opération « Boutique à l'essai » dont l'objectif est de **favoriser la réimplantation de commerces en centre-ville**. Cela permet à un porteur de projet de signer un bail dérogatoire de six mois afin de tester son activité et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Le but est de renforcer les services de proximité pour les habitants et limiter les déplacements.

L'**Office de Tourisme de La Porte du Hainaut** apporte des conseils aux investisseurs privés concernant l'aménagement de restaurants ou de logements touristiques.

ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE (EEDD)

La Porte du Hainaut cherche à **faciliter la mise en œuvre des politiques environnementales et de développement durable par la sensibilisation de l'ensemble des publics** : habitants, acteurs du territoire mais aussi élus et agents de La Porte du Hainaut et des communes. Cela se traduit par :

- la **Maison des éco-astuces**, exposition interactive itinérante (fêtes locales, fête de l'énergie...),
- Un contrat avec l'**ADEPSE** (Association pour le Développement des Équipements Pédagogiques du Parc Scarpe-Escaut) afin de soutenir et d'accompagner les projets EEDD des écoles du territoire.

Indicateurs :

10 journées d'animations avec la Maison des éco-astuces

27 classes accompagnées dans 5 écoles de 5 communes du territoire

PRÉVENTION ET COLLECTE DES DÉCHETS

• **Transfert de la compétence « collecte et traitement » au SIAVED** : totalement effectif depuis le 1^{er} janvier 2017, par l'intermédiaire du syndicat intercommunal.

• **Sensibilisation des habitants via le SIAVED** : le compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la collecte des encombrants, le changement des comportements d'achat, la qualité de l'air intérieur...via des animations dans les écoles et des sessions de formation tout public :

- « Mon école 0 déchet » : 20 classes accompagnées sur le territoire de La Porte du Hainaut pour l'année scolaire 2017-2018
- « Mon restaurant 0 déchet » (réduction du gaspillage alimentaire en restaurant scolaire) : Restaurant scolaire de Lourches = - 36 % de novembre à avril
- « Établissement 0 gaspi » (réduction du gaspillage alimentaire en établissement public ou privé) : APEI de Denain, EHPAD BETHANIE à Saint-Amand-les-Eaux, Centre Hospitalier de Denain, Collège de Raismes

Une vidéo a été réalisée sur les résultats obtenus.

- compostage individuel : 1011 foyers équipés d'un composteur depuis janvier 2018
Réunions publiques organisées à Mastaing, Millonfosse, Rœulx, Lecelles, Raismes, Hordain, Haveluy, Neuville-sur-Escout, Brillon...
- compostage collectif avec formation et suivi : EHPAD Béthanie à Saint-Amand-les-Eaux, Parc Maingoval de Douchy-les-Mines, Groupe Scolaire Anatole-France à Raismes, École Notre-Dame-des-Anges à Saint-Amand-les-Eaux, École Anne-Godeau à Raismes, Collège Moulin Blanc Saint-Amand
- compostage en cimetière (mise en place de composteurs dans les cimetières et formation du personnel à la gestion écologique des cimetières) : Abscon, Avesnes-le-Sec, Bouchain, Brillon, Bruille-Saint-Amand, Douchy-les-Mines, Escaudain, Escoutpont, Flines-lez-Mortagne, Hasnon, Haulchin, Haveluy, Hélesmes, Hérin, Hordain, La Sentinelle, Lourches, Mastaing, Maulde, Nivelles, Noyelles-sur-Selle, Raismes, Rœulx, Rumegies, Thun-Saint-Amand, Trith-Saint-Léger, Wallers-Arenberg, Wasnes-au-Bac, Wavrechain-sous-Faulx
- ateliers des savoirs faire :
 - Repair Café et Customisation de meubles dans le cadre des Quartiers d'été : Denain, Raismes
 - Atelier de cuisine des restes : Raismes
 - Fabrication de produits d'entretien naturels : Denain, Escoutpont

Budget : Crédits de paiement consacrés à la Gestion des Déchets Ménagers :

2017 : 17,9 M€ (traitement : 11 M€ / collecte : 6,9 M€)

2016 : 19,7 M€

- Organisation de la soirée « Zéro Déchets, créateur d'emplois » par le Conseil de Développement de La Porte du Hainaut (en partenariat avec le SIAVED) :

Cet événement sera l'occasion de mettre en avant :

- des créateurs dans la fabrication et le réemploi d'objets zéro déchet,
- la création d'emplois locaux dans la réparation, le réemploi de produits déjà utilisés,
- la sensibilisation de la population et la proposition de solutions pour continuer cette démarche.

Cette soirée est en cours de préparation pour une programmation en juin 2019.

LA PROMOTION DE MODES DE CONSOMMATION RESPONSABLES PAR L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme prévoit plusieurs actions pour les curistes permettant de privilégier les modes de consommation responsables : « pass curiste » qui donne droit à des réductions chez certains commerçants du territoire, inscription gratuite à la médiathèque de Saint-Amand-les-Eaux, organisation de « journée découverte »...

B. FONCTIONNEMENT INTERNE

DES ACHATS RESPONSABLES POUR AMÉLIORER SES IMPACTS ET INFLUENCER LES ENTREPRISES

Les marchés publics de La Porte du Hainaut intègrent **des clauses sociales et/ou environnementales au cas par cas** : références à des écolabels, clauses d'insertion... Le service Commande Publique procède au recensement des besoins auprès des services et les appuie dans la rédaction des clauses à intégrer.

La Direction des Affaires Générales intègre des clauses environnementales pour des produits d'entretien éco labellisés, du mobilier sans essence rare ni traitement au formaldéhyde, des produits régionaux et de saison à privilégier par les traiteurs (interdiction de l'huile de palme et de coco), du papier éco labellisé. **L'intégration de ces clauses ne constitue plus à ce jour un surcoût** pour les finances de la collectivité.

La Direction des Affaires Générales veille également à l'utilisation des stocks (notamment pour le papier) et au réemploi des pochettes et des classeurs, avant d'en recommander.

Indicateur :

Nombre de marchés intégrant au moins une clause sociale ou environnementale :

au 5 octobre 2018 : 18 marchés

2017 : 16 marchés 2016 : 15 marchés

Pistes d'amélioration à court terme :

Sensibiliser les directeurs de pôle sur les clauses environnementales et d'insertion dès le recensement des besoins.

RÉNOVATION DU PATRIMOINE BÂTI DE LA PORTE DU HAINAUT

La Porte du Hainaut gère **un patrimoine composé de 40 bâtiments très divers**, des bâtiments administratifs aux établissements culturels en passant par les halles et les bâtiments techniques. Des projets ont été réalisés dans le cadre d'un **plan pluriannuel d'investissement 2017-2022** : rénovation de la médiathèque de Trith-Saint-Léger avec un renouvellement de la chaudière, réaménagement des bâtiments « 5 » et « 6 » à Raismes pour les services de l'agglomération avec la création de zones de bureaux pour optimiser leur utilisation, rénovation de la médiathèque de Saint-Amand-les-Eaux.

D'autres projets de rénovation sont en cours comme le théâtre de Denain.

Les travaux d'installation d'un **réseau de chaleur** débuteront en 2019. Il alimentera la médiathèque de Douchy-les-Mines et la piscine de Denain.

RENOUVELLEMENT ET NOUVEAU MODE DE GESTION DU PARC DE VEHICULES

Suite au diagnostic de son parc de véhicules jugé vieillissant, une stratégie de renouvellement a été mise en place. Elle montre **une volonté de rationaliser le parc et les déplacements, assurer la sécurité des agents, réduire les coûts et les impacts environnementaux** :

- choix de la location longue durée pour un renouvellement et un entretien réguliers (tous les 3 ans),
- reprise et vente aux enchères des anciens véhicules,
- parc de véhicules renouvelé progressivement avec des véhicules neufs essence (renouvellement complet d'ici le premier trimestre 2019),
- achat de deux véhicules électriques (Renaud Zoé et Berlingot Citroën) et de deux vélos à assistance électrique grâce aux subventions TEPCV.

Indicateurs :

- Parc de 22 véhicules légers **dont 11 véhicules** mis en circulation en 2018
- 2 véhicules à moteur électrique

UNE GESTION MAITRISÉE DU PARC INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

La Porte du Hainaut est propriétaire d'environ **350 postes informatiques**. Au fil de l'eau, la Direction Systèmes d'Information le fait évoluer en fonction des besoins (changement de serveurs et de l'architecture réseau en cours dans les médiathèques).

Un nouveau **parc d'imprimantes a été déployé afin d'adopter une nouvelle stratégie de gestion** : mutualisation des machines avec un objectif de réduction des volumes d'impression, location et maintenance des machines via un prestataire, logiciel de gestion du parc : impressions noir et blanc et recto-verso par défaut, déclenchement par badge pour éviter les gaspillages.

Indicateurs (au 5 novembre 2018) :

- 905 697 pages copiées et imprimées*
- 36,8 % des pages imprimées ou copiées en couleur*
- 61,13 % des pages imprimées ou copiées en recto/verso*

*Chiffres hors médiathèques



Pistes d'amélioration :

- Contrôler à distance les mises en veille des unités centrales et des écrans.
- Augmenter la température de la climatisation des salles serveurs de 1 ou 2 °C afin de diminuer la consommation d'énergie.

PRATIQUES DE DÉMATÉRIALISATION

La Direction des Affaires Juridiques et Instances est particulièrement engagée dans un effort de dématérialisation au niveau des actes juridiques. Cet effort porte notamment sur les points suivants :

- Les marchés

Engagé depuis de nombreuses années sur les marchés lancés en procédure formalisée, ce processus s'est étendu à partir du 1^{er} octobre 2018 aux marchés ayant fait l'objet d'une procédure adaptée au-delà de 25 000 € HT.

Tous les échanges sont traités uniquement par voie électronique.

- Les délibérations et les arrêtés

Depuis 2011 et dans le cadre des obligations réglementaires pour les EPCI, les délibérations font l'objet d'une télétransmission au contrôle de légalité.

Au 1^{er} janvier 2019, le service Gestion des Instances et le Service Ressources Humaines transmettront par voie dématérialisée l'ensemble des arrêtés au contrôle de légalité et/ou au Centre de Gestion.

- Gestion des Assemblées et préparation des actes (délibérations et arrêtés)

Dans le cadre de l'amélioration des fonctionnements et de la dématérialisation, il est également prévu que la Collectivité se dote, courant 2019, d'un logiciel de gestion des assemblées et de dématérialisation du processus décisionnel.

Cette dématérialisation concerne entre autres :

- la préparation des actes ;
- l'envoi électronique des dossiers aux élus (pour les assemblées délibérantes) ;
- la mise en signature via le parapheur électronique ;
- la télétransmission au contrôle de légalité.

D'une manière générale, la Direction des Affaires Juridiques et Instances est une Direction qui se veut à la pointe par rapport à la dématérialisation.

Elle s'est engagée dans un processus visant à mettre en place la signature électronique qui concernera dans un premier temps les marchés, les arrêtés puis progressivement, en concertation avec les services, une majorité des actes juridiques et des courriers administratifs.

Instructions des autorisations d'urbanisme : à court terme (cf. paragraphe « lutte contre le changement climatique »)

La Direction des Systèmes d'Information est en appui de toutes ces démarches.

BONNES PRATIQUES EXISTANTES ET NOUVEAU PLAN D'ÉCO-RESPONSABILITÉ INTERNE

Des pratiques écoresponsables existent dans les services : de plus en plus de services sont attentifs à leur rôle d'acteur dans le développement durable : optimisation de l'organisation pour réduire les impressions, récupération et réutilisation des pochettes cartonnées et des classeurs... tri du papier et des cartouches usagées, limitation des impressions à la source et par recto-verso automatisé, extinction des appareils informatiques en fin de journée, mutualisation des copieurs entre services, limitation des abonnements...

Le service communication veille à optimiser les volumes d'impression et les coûts associés. Selon le type d'information et de communication, la réflexion est toujours menée quant aux quantités de tirages nécessaires. Dans cet état d'esprit, toutes les publications papier mentionnent l'adresse du site internet afin que le lecteur puisse y retrouver les différentes publications en ligne et des compléments d'information. La communication veille à prioriser les supports papier en papier recyclés et/ou respectueux des normes environnementales : mensuel, plaquettes, brochures, flyers... Les procédures de choix des prestataires divers stipulent cette notion (ex : label imprim'vert). Afin de réduire le nombre de tirage, la majorité des publications est téléchargeable via le site internet de la collectivité.



Dans cet esprit, le rapport d'activité 2017 publié en 2018 n'a pas été imprimé. Des cartons d'information ont été envoyés aux élus et aux partenaires les invitant à scanner un QR code ou à se rendre sur le site internet de La Porte du Hainaut, pour le visualiser ou le télécharger.

Les institutions, les partenaires ou les structures extérieures recevant la version papier du mensuel Horizons peuvent demander à ne plus la recevoir et sont invités à le télécharger.

La Direction des Systèmes d'Information a mis en place la récupération des cartouches d'impression par le prestataire de collecte « Conibi » afin qu'elles soient recyclées.

La Porte du Hainaut fait don de l'ancien matériel informatique à l'association ATIS.

Élaboré par la Direction du Développement Durable et de l'Environnement, **un plan d'éco-responsabilité interne** vise à renforcer ces bonnes pratiques autour de plusieurs actions :

- diminution des déchets grâce à des diffusions régulières de fiches thématiques : énergie, gobelets jetables, tri des déchets, papier... ;
- promotion des politiques d'achats écoresponsables (appels d'offres...);
- aménagement d'un espace d'information dédié dans chaque bâtiment ;
- achat de gobelets en plastique réutilisables et de carafes ;

VI. ORGANISATION DU PILOTAGE ET TRANSVERSALITE

INSTANCES DE LA PORTE DU HAINAUT

Elles sont organisées conformément au code général des collectivités territoriales autour :

- du **Conseil communautaire**, organe délibérant;
- de l'**Exécutif communautaire**, composé du **président** assisté par **13 vice-présidents**, qui en prépare et exécute les délibérations;
- du **Bureau communautaire**, composé du président, des 13 vice-présidents et de tous les maires des communes;
- de **13 commissions thématiques**, avec un président (distinct des vice-présidents de la Communauté d'agglomération) et composées d'élus communautaires. Le chef de service concerné et éventuellement le chef de projet, le Directeur Général des Services et le directeur de pôle y sont présents. Elles participent à l'élaboration des projets et à l'instruction des dossiers. Elles sont force de proposition et préparent les décisions du Conseil.

Cette organisation contribue à la **traduction et à la mise en œuvre des choix politiques de l'administration intercommunale** en associant les élus et les directeurs au sein des services.

Le travail entre les services est organisé à travers :

- le **Comité de direction générale, bimensuel depuis septembre 2018**, qui rassemble le Directeur Général des Services et les directeurs de pôles, essentiellement consacré aux projets transversaux,
- **les réunions de pôle hebdomadaires** qui permettent l'examen plus approfondi des dossiers entre la direction générale des services et la direction responsable de chaque pôle. Elle s'appuie sur un **tableau de bord** pour chaque pôle, outil de dialogue avec la direction générale et également outil de suivi de l'avancement de chaque dossier ou action,
- **les réunions bimensuelles de suivi des projets structurants** devant aboutir avant la fin du mandat : en présence du DGS et des agents concernés par les projets.

Actions programmées à court terme :

- Acquisition d'un logiciel « gestion des Assemblées »,
- Télétransmission des arrêtés.

PRIORITÉS POLITIQUES ET FORMALISATION

La Porte du Hainaut affiche clairement ses **priorités politiques autour du développement économique et de l'emploi, de l'amélioration du cadre de vie et des services à la population**. Elles se déclinent dans un **ensemble de politiques structurantes notamment appuyées sur des documents réglementaires** : PLUi en construction, PLH 2017-2020, Contrat de Ville 2015-2020, nouvelle stratégie de renouvellement urbain, PLIE...

Le **Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi** en cours d'adoption, contribuera au projet de territoire global. En dehors de ces documents réglementaires, les **projets de services ou feuilles de route ne sont pas généralisés**. Un **Plan pluriannuel d'investissement** établi en 2009 couvre la totalité du mandat en cours.

LA PRÉPARATION ET LE SUIVI DE L'EXECUTION DU BUDGET : VERS UN MODE DE TRAVAIL QUI ALLIE TRANSVERSALITÉ, PARTAGE ET CONFIANCE POUR UNE MEILLEURE EFFICIENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA CAPH.

La nouvelle donne territoriale (contraintes budgétaires, attentes fortes des habitants, des usagers, du territoire) influence directement le fonctionnement de La Porte du Hainaut et lui impose de passer d'un paradigme de contrôle à un paradigme de pilotage, permettant de rationaliser l'action publique et d'en améliorer l'efficacité.

C'est ainsi qu'une réflexion va être menée pour transformer la préparation budgétaire traditionnelle en un dialogue de gestion qui permette un pilotage et une gestion concertés du budget au sein des services de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut.

Le dialogue de gestion, comme son nom l'indique, est un processus d'échanges entre les fonctions support (Finances, Commande publique, Ressources humaines, Contrôle de gestion) et les pôles et directions plus opérationnelles.

C'est une démarche participative et de responsabilisation qui permet, à partir de l'analyse de l'existant, de constater les résultats, d'identifier les perspectives et les progrès, et de fixer une démarche pour les concrétiser. Il s'agira de prioriser les moyens d'action et de soutien à mettre en œuvre en inscrivant l'action dans la durée pour prendre en compte les moyens disponibles. Il veille ainsi à ne pas dégrader les conditions de travail des agents (moyens humains) et à gérer au mieux les autres ressources.

En cela le dialogue de gestion est un outil de pilotage de l'action publique, organisé au travers d'un dialogue entre toutes les parties intéressées, visant à identifier de manière concertée les leviers d'action disponibles et les plans d'action associés.

TRANSVERSALITÉ

Elle se traduit dans **les interactions entre services** sur des problématiques comme l'aménagement du territoire, l'emploi, l'aménagement des parcs d'activité, le renouvellement urbain et l'habitat, le tourisme, le développement durable... Des CoPil réguliers durant l'année ont permis de proposer une vingtaine d'actions et de les évaluer. Elles concernent principalement la logistique et la communication.

Par exemple, une procédure particulière a été mise en place lors d'un recrutement, d'un départ ou d'un mouvement d'agent. Ceci permet aux différents services (affaire générale, informatique, COS...) d'avoir le même niveau d'information et de communiquer plus efficacement.

Le développement du **travail en mode projet** mais aussi des **événements transversaux** poussent encore à plus de transversalité.

Pistes d'amélioration à court terme :

- Équiper les salles de réunion pour les vidéos conférences : réduction des coûts financiers et GES pour certains marchés quand les prestataires ne se trouvent pas dans la région.

UNE FONCTION ACHAT PLUS EFFICACE ET TRANSPARENTE

Le service Commande publique renforce toujours son appui aux autres services pour **un pilotage plus efficace, une optimisation renforcée et une plus grande traçabilité** :

- accompagnement plus soutenu pour les achats de plus de 25 000 €,
- système d'enregistrement des marchés de moins de 25 000 €.

Actions programmées à court terme :

- Mise en place d'un logiciel permettant de l'automatisation : outils de suivi pour les marchés simples et récurrents

VII. PARTICIPATION DES HABITANTS, DES ACTEURS LOCAUX ET DES SERVICES

LA COMMUNICATION AU SERVICE DE L'INFORMATION DES HABITANTS

La Porte du Hainaut communique auprès de différents publics, particuliers ou organisations, par de nombreux vecteurs : mensuel Horizons, rapport d'activité, programmations diverses, concertations spécifiques, supports et événements dédiés... mais aussi le site Internet et les panneaux d'information présents dans chacune des communes.

Le mensuel Horizons est le vecteur régulier de la communication institutionnelle en lien avec les habitants. Il est édité à plus de 70 000 exemplaires et distribués dans toutes les boîtes aux lettres des foyers de son territoire. Il informe **sur des thématiques concrètes** qui concernent les habitants, sur **les politiques menées et/ou les services apportés** par l'agglomération. Les acteurs du territoire sont mis en avant, par exemple :

- les sujets traités renvoient régulièrement vers les mairies ou les structures concernées,
- le portrait d'une entreprise en alternance avec celui d'un habitant « atypique » du territoire est présenté une fois sur deux,
- la vie locale et associative est aussi régulièrement mise en avant.

Le site Internet interagit également avec les sujets traités dans le mensuel : rappel de dates, sujets synthétisés, actualités... On y retrouve également l'ensemble des publications de la collectivité en téléchargement.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT : UN CADRE POUR LA COOPERATION AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Le Conseil de Développement est une instance consultative placée auprès de La Porte du Hainaut. Il propose aux élus communautaires des idées et des initiatives qui contribuent à la dynamique du territoire. Il est composé d'une centaine de membres issus de la société civile (acteurs associatifs, économiques, sociaux, syndicaux) et de 2 commissions de travail : "Eau et Développement Durable" et « Jeunesse et Développement Économique ».

Le Conseil de Développement traduit **la volonté** de La Porte du Hainaut d'associer les milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs aux réflexions politiques, et celle de ces acteurs de s'impliquer et d'agir pour leur territoire.

Il est composé d'un Bureau élu parmi des représentants volontaires de la société civile. Le Conseil de Développement apporte des solutions très concrètes aux enjeux du territoire. Il s'inscrit ainsi pleinement dans **une logique de coresponsabilité où chaque acteur apporte sa juste contribution à l'intérêt général.**

CO-CONSTRUCTION DU PLUi : UNE PLACE IMPORTANTE DONNÉE AUX ACTEURS POUR DESSINER L'AVENIR DE LEUR TERRITOIRE

La co-construction du PLUi de La Porte du Hainaut, impulsée en octobre 2015 associe habitants et acteurs :

- **le diagnostic territorial partagé**, notamment sur le volet agricole, s'est achevé fin 2016,
- **un avant-projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable** débattu en février 2017,

- **des ateliers territoriaux** avec l'ensemble des communes et des partenaires au 1^{er} semestre 2017 ont précisé et cartographié les enjeux spécifiques, favorisant la cohésion territoriale,
- **le projet finalisé de PADD**, véritable ambition politique en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme pour La Porte du Hainaut à l'horizon 2030, a été adopté fin 2017.

En 2018, une plateforme collaborative a été mise en place donnant un accès privé pour les référents communaux (un élu et un technicien) et permettant l'accès à l'ensemble des travaux du PLUi et à la carte de leur commune.

De plus, l'installation d'un registre dans chaque commune pour recueillir les questions diverses des citoyens et l'organisation de 4 réunions publiques permettent d'apporter régulièrement des réponses aux éventuelles inquiétudes des habitants.

POLITIQUE DE LA VILLE : UNE STRATEGIE PARTAGÉE AVEC LES ACTEURS

Le Contrat de Ville 2015-2020 structure la Politique de la Ville. Il assure la cohérence de la réponse à ces enjeux transversaux. Il est piloté par la Direction de la Cohésion Sociale, en lien avec les directions en charge de l'habitat, de l'emploi, de l'aménagement et du développement économique.

La **dimension partenariale** du Contrat de Ville est **très développée**. Outre sa **co-construction** avec une quinzaine de partenaires institutionnels et les Conseils Citoyens, un **appel à projets annuel** vise à orienter les financements vers des porteurs de projets principalement associatifs.

La programmation 2019 a été lancée en présence de l'ensemble des partenaires du Contrat de Ville (État, Région, Département, CAF, ARS...). Elle traduit la continuité des groupes d'appui thématiques lancés en 2018. Ces derniers marquent une évolution importante dans le pilotage du Contrat de Ville, pour **passer d'une logique de guichet à celle de la co-construction de la programmation annuelle**.

Enfin, le Contrat de Ville mise sur **la citoyenneté, la participation des acteurs locaux et leur montée en compétence** pour contribuer à la cohésion sociale. La mise en place des **Conseils Citoyens** dans les quartiers Politique de la Ville a été appuyée par les chefs de projets locaux. Les Conseillers Citoyens participent à la construction du programme d'actions. De plus, à leur demande, une formation sur la « communication bienveillante » leur a été proposée.

Un plan de qualification des acteurs locaux est aussi déployé avec des réunions de sensibilisation (violences faites aux femmes, lutte contre l'insalubrité, accès aux droits...).

Une évaluation du Contrat de Ville à mi-parcours est en cours avec l'aide d'un cabinet conseil.

Indicateurs :

- Appel à projet 2018 : 174 actions programmées aux échelles communale, communautaire ou de l'arrondissement
- 20 Conseillers Citoyens formés en 2018

MISE EN PLACE D'UNE CHARTE PRESTATAIRE POUR LES PETITS MARCHES PUBLICS

Pour les marchés inférieurs à 25 000 € où une demande de devis est suffisante, la Direction des Affaires Générales identifie les prestataires présents sur le territoire susceptibles de fournir différents

produits : sandwiches, boissons... Ce travail se poursuit avec les prestataires volontaires. Par ce biais, La Porte du Hainaut peut **préciser ses exigences tout en s'inscrivant dans une logique de partenariat.**

UN SCHEMA DE MUTUALISATION AVEC LES COMMUNES POUR UNE ACTION COORDONNÉE ET PLUS EFFICIENTE

Adopté le 3 avril 2017 par le Conseil communautaire et l'ensemble des communes, il prévoit **des mesures concrètes de mutualisation** :

- marchés de travaux communs pour la réhabilitation thermique des bâtiments publics;
- plan de formation décentralisé avec le CNFPT : accès des agents communaux à des formations répondant aux besoins des projets piloté par La Porte du Hainaut;
- accès des communes à un service de ventes aux enchères en ligne auquel souscrit l'agglomération. En 2018, plusieurs articles ont été vendus par La Porte du Hainaut afin de leur donner une seconde vie : chaudières, bus thématique... ;
- mise en réseau des techniciens (ex : atelier sur la dématérialisation);
- mise en place d'un cloud (CAPH box) également accessible aux communes (phase expérimentale);
- coordination trimestrielle entre les DGS;
- achat groupé de papier.

VIII. ÉVALUATION PARTICIPATIVE ET AMÉLIORATION CONTINUE

SUIVI ET ÉVALUATION AU SEIN DES SERVICES

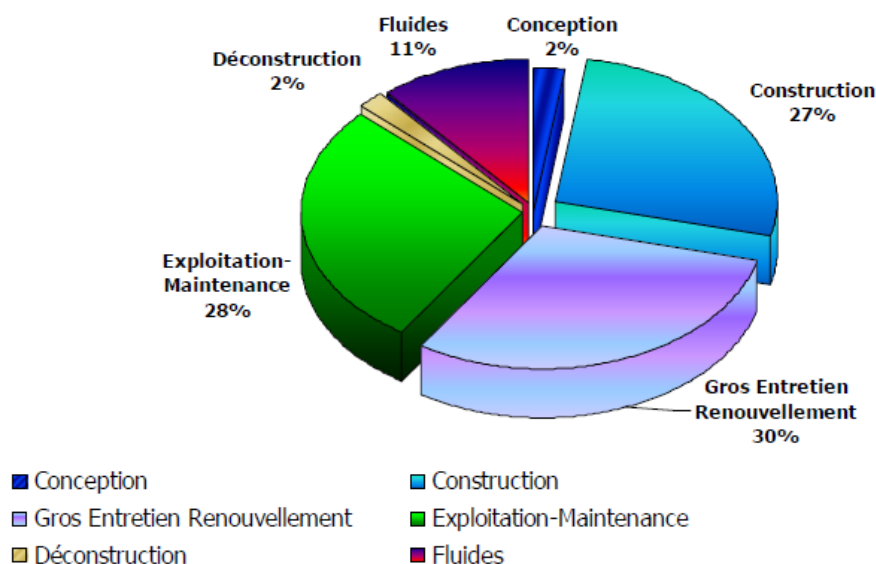
Les pôles, directions et services réalisent un suivi de leurs projets et de leurs actions grâce aux **tableaux de bord** qui sont discutés en réunion bimensuelle avec la Direction Générale des Services. Ils sont en mesure de suivre les résultats de leurs actions. Ils disposent aussi de données qui permettent de suivre l'évolution de la problématique sur laquelle ils interviennent (enjeux territoriaux par exemple). L'évaluation des politiques publiques est assurée à travers l'établissement du **rapport d'activité annuel**.

AMÉLIORATION CONTINUE

Une collectivité s'inscrit dans une logique d'amélioration continue lorsque des politiques sont évaluées puis réorientées au regard de leurs résultats et de l'évolution de la situation du territoire. **Pour La Porte du Hainaut, cela se concrétise notamment dans l'évolution des documents réglementaires** : l'élaboration du PLUi en remplacement des documents d'urbanisme communaux existants, le Contrat de Ville, la stratégie de renouvellement urbain, le PCAET, le renouvellement du PLH comme détaillé ci-après.

- **Exploiter pleinement les fonctions supports**

Le service commandes publiques pourrait être mieux **sollicité en amont des projets pour étudier tous les modes de faire possibles, ou intégrer des clauses types à adapter au cas par cas**. À titre d'exemple, **la clause de coût global** n'a pas été utilisée à ce stade. Elle permet pourtant de comparer différentes options en fonction de leur intérêt financier sur le long terme et de leurs externalités socio-économiques et environnementales.



Répartition du coût global d'un bâtiment sur 50 ans, exemple d'un lycée (extrait de la norme ISO/DIS 15686-5 sur le calcul du coût global)

- **Renforcement des relations de collaboration entre la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut et la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)**

C'est un axe prioritaire pour améliorer et évaluer la performance de la gestion publique locale. La gestion financière du secteur public local s'appuie sur le principe de la séparation entre l'ordonnateur (le Président de la CAPH) et le comptable public (agent de la DGFIP). C'est ainsi que l'agglomération prépare les opérations de dépenses et de recettes, établit et vote les budgets, mais c'est le comptable public qui paie et encaisse sur un compte de dépôt de fonds, après contrôle de la régularité des opérations. Ce dernier a aussi une fonction importante de conseil auprès de l'ordonnateur en matière comptable, et est le relais avec l'administration régionale et nationale.

Une collaboration étroite existe depuis longtemps entre la direction financière de La Porte du Hainaut et le centre des finances publiques auquel est rattachée l'institution.

Afin d'améliorer la qualité des comptes de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, gage de transparence et d'efficacité de l'action publique pour les élus et les habitants du territoire, les deux parties souhaitent renforcer leur partenariat à l'horizon 2019, en l'inscrivant dans un cadre dynamique et actualisé. Cela se traduit par la mise en œuvre d'un processus commun de recherche d'un service optimisé de l'agglomération, au travers d'une convention de services comptable et financier. Cet outil visera notamment à mieux connaître les outils à disposition pour poursuivre les progrès d'efficacité de la gestion mais aussi à permettre d'expérimenter des procédures innovantes.

PLH 2017-2022 : UNE AMÉLIORATION DES MODES DE GOUVERNANCE

Au-delà d'une actualisation de la stratégie et des interventions, les modalités de fonctionnement sont également améliorées pour la période 2017-2022.

Un comité de pilotage PLH sera en charge de l'évaluation à 3 ans et 6 ans puis de l'adaptation de ses objectifs et de ses actions le cas échéant.

Les partenariats avec les opérateurs (promoteurs, bailleurs, aménageurs, constructeurs, etc.) seront consolidés par la transmission d'informations et des temps d'échanges réguliers.

L'observatoire de l'habitat - outil d'appui, d'animation et de conduite du programme - assurera également une visibilité globale des actions menées auprès des élus et des partenaires.

RÉALISATION DU RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE ANNUEL

Cette obligation réglementaire est l'opportunité de prendre du recul sur les politiques et les actions menées. La démarche d'élaboration mobilise tous les services en transversalité. Elle permet d'évaluer la pertinence et la cohérence de l'action de La Porte du Hainaut au regard des enjeux de développement durable. Elle fait ressortir les points forts, les principales avancées mais également des pistes de progrès pour s'inscrire dans une logique d'amélioration continue.

Glossaire :

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

BEGES : Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre

BTP : Bâtiment et Travaux Publics

CAPH : Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut

CCAS : Caisse Centrale d'Activités Sociales

CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

CEREMA : Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

CLÉA : Contrat Local d'Éducation Artistique

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CUI-CAE : Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi

D3E : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

DDDE : Direction du Développement Durable et de l'Environnement

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DSP : Délégation de Service Public

EIE : Espace Info Énergie

EPI : Équipement de Protection Individuelle

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

GPEC : Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences

LEAUD : Laboratoire Expérimental pour les Audiences et les Usages de Demain

ORQUE : Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau

PALME : Programme d'Action Labellisé pour la Maîtrise de l'Environnement

PCAET: Plan Climat Air Énergie Territorial

PCT : Plan Climat Territorial

PIG : Programme d'Intérêt Général

PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

PLH : Programme Local de l'Habitat

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PMR : Personnes à Mobilité Réduite

PNR : Parc Naturel Régional

QPV : Quartier Politique de la Ville

RSA : Revenu de Solidarité Active

RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours

SIAVED : Syndicat Inter Arrondissement pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets

SITURV : Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de la Région de Valenciennes

SST : Santé et Sécurité au Travail

TEPCV : Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

TVB : Trame Verte et Bleue

UGAP : Union des Groupements d'Achat Public

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture